



## Histoire & mesure

XXVIII-2 | 2013

Démographie historique, nouveau terrain

---

# Quitter Charleville dans les années 1860-1870

Une analyse de la mobilité urbaine à court et à moyen terme

*Leaving Charleville in 1860-1870: An Analysis of Short- and Medium-Term Urban Mobility*

Fabrice Boudjaaba et Vincent Gourdon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/4813>

DOI : 10.4000/histoiremesure.4813

ISSN : 1957-7745

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2013

Pagination : 89-128

ISBN : 978-2-7132-2400-3

ISSN : 0982-1783

### Référence électronique

Fabrice Boudjaaba et Vincent Gourdon, « Quitter Charleville dans les années 1860-1870 », *Histoire & mesure* [En ligne], XXVIII-2 | 2013, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/4813> ; DOI : 10.4000/histoiremesure.4813

---

**Fabrice BOUDJAABA\* & Vincent GOURDON\*\***

## **Quitter Charleville dans les années 1860-1870 Une analyse de la mobilité urbaine à court et à moyen terme**

**Résumé.** Cet article propose une analyse de l'émigration urbaine à court (un an) et à moyen (cinq ans) terme dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à partir des recensements annuels de la ville de Charleville (est de la France). Cette ville connaît dans les années 1860-1870 une croissance démographique soutenue liée à son industrialisation. Le renouvellement de la population dans cette petite ville est comparable à celui des grandes métropoles européennes et américaines à la même époque. L'article se fixe comme objectif d'identifier les variables individuelles qui favorisent le départ de la ville d'un recensement à l'autre et à cinq ans. Comme attendu, l'âge des individus, leur position dans leur ménage sont des facteurs clés. Mais la variable d'origine géographique des habitants fait apparaître le comportement singulier de la communauté belge installée à Charleville qui se signale par une stabilité comparable à celle des natifs. Les individus les plus mobiles ne sont pas seulement les ouvriers et les domestiques mais aussi les employés des administrations publiques et des compagnies de chemin de fer. Les variables significatives de la mobilité à un an ne recouvrent pas exactement celles de la mobilité à cinq ans.

*Mots-clés.* Charleville, émigration, villes industrielles, mobilité, recensement, XIX<sup>e</sup> siècle

### **Abstract. Leaving Charleville in 1860-1870: An Analysis of Short- and Medium-Term Urban Mobility**

This paper analyses short-term (one year) and medium-term (five years) urban emigration during the second half of the 19th century, using the annual census of the town of Charleville (eastern France). From 1860 to 1870, the town underwent sustained demographic growth due to industrialization. The renewal of the population of this small town reflects that of major European and American cities during the same period. The article's objective is to identify the individual variables that favoured departure from the town from one census to another, and over five years. As expected, individuals' age and position in the household are key factors. But the variable of inhabitants' geographical origin reveals the singular behaviour of the Belgian community settled in Charleville, characterised by a stability comparable to those born in the town. In addition to labourers and servants, the most mobile individuals included government and railway company employees. The significant variables for mobility over one year do not exactly overlap those for mobility over five years.

*Keywords.* Charleville, emigration, industrial cities, mobility, census, 19th century

---

\* CNRS, Centre de recherches historiques, EHESS, 190-198 avenue de France, 75013 – Paris, France. E-mail : fabrice.boudjaaba@ehess.fr.

\*\* CNRS, Centre Roland-Mousnier, université de Paris-Sorbonne, 1 rue Victor Cousin, 75230 – Paris cedex 05, France. E-mail : vincentgourdon@orange.fr

L'immigration dans les villes françaises du XIX<sup>e</sup> siècle a depuis des décennies attiré l'attention des chercheurs et les travaux disponibles sont désormais fort nombreux. En revanche, les études portant sur la mobilité intra-urbaine sont plus récentes et plus rares en France<sup>1</sup>, de même que celles sur les départs de la ville<sup>2</sup>. Ce déséquilibre se comprend aisément dès lors que la question centrale fut longtemps celle de décrire et de comprendre la croissance voire l'explosion démographique des villes depuis deux siècles, plutôt que de saisir les mécanismes de mobilité et d'insertion des populations déjà présentes dans le territoire urbain. Mais la disponibilité des sources fut aussi largement responsable de cette situation. Dans le cas français, les chercheurs doivent s'appuyer sur des recensements ; or ceux-ci indiquent, dans le meilleur des cas, l'origine géographique des individus, notamment à partir du recensement de 1872<sup>3</sup>, leur lieu de naissance, mais ne donnent, sauf rares exceptions, aucune information sur leurs éventuels mouvements postérieurs dans ou hors la ville, contrairement aux registres de population belges<sup>4</sup>, aux *anagraphes* italiens<sup>5</sup>, voire aux états des âmes théoriquement tenus par le clergé paroissial dans les pays catholiques depuis la réforme tridentine<sup>6</sup>. En somme, les recensements quinquennaux français du XIX<sup>e</sup> siècle se prêtent aisément à une histoire des arrivées dans la ville, mais beaucoup moins à celle de la mobilité intra-urbaine ou de l'émigration. Il faut pour avancer sur ce point compiler deux recensements nominatifs successifs et rapprochés dans le temps et comparer individu par individu les populations recensées. Dans le cas de la mobilité intra-urbaine, il convient en outre de disposer d'indications précises sur l'adresse de chaque individu. Une véritable gageure, car les sources du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont pas toujours d'une grande rigueur sur ce point.

La très belle collection de recensements municipaux de Charleville n'échappe malheureusement pas à cette règle. Les adresses ne sont pas assez précises dans la durée pour permettre une analyse serrée de la

---

1. Voir les travaux de Jean-Luc Pinol sur Lyon (J.-L. PINOL, 1991), de Marie-Noëlle Hatt-Diener sur Strasbourg M.-N. HATT-DIENER, 2004) ou encore de Claire Lévy-Vroelant sur Versailles entre 1820 et 1880 (C. LÉVY-VROELANT, 1988a). Signalons également le numéro spécial des *Annales de démographie historique*, « Faire son chemin dans la ville », consacré aux mobilités intra-urbaines (J.-L. PINOL (dir.), 1999).

2. Voir par exemple J.-L. PINOL, 1991 sur le cas lyonnais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

3. J. DUPÂQUIER & R. LE MÉE, 1989, p. 43.

4. Les registres belges suivent la population en continu : toute mobilité familiale ou individuelle donne lieu à inscription dans les registres communaux. Voir R. LEBOUTTE & R. OBOTELA, 1988, p. 289-305.

5. Voir par exemple celui de Milan étudié par O. FARON, 1997.

6. Voir par exemple M. BRESCHI & M. MANFREDINI, 2002.

mobilité intra-urbaine même si des études sont sans doute possibles dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. En l'état actuel du développement de la base informatisée « Charleville », une telle enquête reste donc prématurée. En revanche, l'analyse de la mobilité vers et hors la ville, envisageable à terme pour une très large part du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, peut d'ores et déjà être réalisée pour la seconde moitié du siècle. En effet, nous y disposons de davantage de dénombrements annuels successifs couvrant l'intégralité des quartiers de la ville, et un grand nombre d'entre eux ont été intégralement dépouillés et leurs informations intégrées dans la base de données. Ainsi, dans sa configuration actuelle, cette dernière offre la possibilité d'opérer des suivis nominatifs annuels des individus résidant à Charleville, qui permettent de connaître, d'une part, leurs dates d'entrée dans la ville et leurs origines géographiques et, d'autre part, les années de leurs éventuels départs, une fois déduit les individus décédés. Malheureusement, les destinations des partants nous restent inconnues.

Parmi les villes françaises du XIX<sup>e</sup> siècle dont la mobilité des habitants a été étudiée, l'exemple carolopolitain rejoint donc, grâce à sa collection exceptionnelle de dénombrements annuels municipaux, la courte liste des communes pour lesquelles un suivi annuel ou continu d'une population complète est envisageable. La plupart des travaux existant s'appuient en effet sur la seule comparaison des listes de recensements quinquennaux<sup>8</sup> ou des listes électorales : dans le premier cas, l'émigration à très court terme, (par exemple un an), ne peut être distinguée de celle à moyen terme, (par exemple à cinq ou dix ans) ; dans le second cas, seuls les hommes majeurs sont pris en compte. À ce constat, ne font exception que Versailles, entre 1830 et 1880, et Strasbourg à partir de la période d'occupation allemande de l'Alsace-Lorraine et dans l'entre-deux-guerres, deux villes qui pour des raisons différentes ont temporairement constitué des registres de population<sup>9</sup>. Celles-ci sont devenues l'objet d'enquêtes de démographie historique sur l'émigration, mais les résultats obtenus sont loin de rendre inutile et redondante une étude de l'émigration à court terme à Charleville. Cette dernière possède en effet un profil très distinct de Versailles et Strasbourg, ne serait-ce que par sa taille, beaucoup plus modeste – Strasbourg et Versailles abritent respectivement 75 565 et 35 367 habitants au recensement de 1851, contre

---

7. Elle est aussi envisageable pour certaines catégories de population (les hommes adultes) au XVIII<sup>e</sup> siècle.

8. Par exemple dans l'étude de P. BOURDELAIS, 1984.

9. F.-J. HAHN & J.-L. PINOL, 1995 ; C. LÉVY-VROELANT, 1988a.

9 162 habitants à Charleville<sup>10</sup> – ou encore par son statut de ville industrielle alors que Versailles et Strasbourg, deux villes chef-lieu de département ou de province, possèdent des fonctions tertiaires plus développées et un panel d'activités beaucoup plus varié.

L'enjeu de cet article sera donc de mesurer, à partir du cas de Charleville, l'ampleur de l'émigration de court terme dans une petite ville industrielle française de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et de tenter de dévoiler un certain nombre de mécanismes explicatifs de cette forme de mobilité.

## **1. Charleville à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une ville industrielle en expansion**

### *L'histoire industrielle de Charleville*

L'intérêt d'étudier la ville de Charleville ne tient donc pas qu'à la qualité exceptionnelle de ses sources. Son profil est en soi tout à fait remarquable. Tout d'abord, rappelons qu'il s'agit d'une « ville neuve », fondée en 1606 par Charles de Gonzague pour être la capitale de sa principauté d'Arches, rattachée au Royaume de France au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et qui n'abandonne, à regret, ses derniers privilèges urbains qu'à la fin de l'année 1789. L'Assemblée nationale, constatant ce peu d'enthousiasme révolutionnaire, ne lui attribue d'ailleurs pas la qualité de chef-lieu du département des Ardennes, lui préférant sa grande rivale, Mézières, tout en lui concédant en lot de consolation le siège épiscopal<sup>11</sup>. Ville de négoce depuis l'Ancien Régime, en particulier pour le blé, Charleville ne peut donc pas appuyer son développement au XIX<sup>e</sup> siècle sur une activité administrative de premier plan, mais elle compense ce désavantage par une forte présence industrielle. Dès l'Ancien Régime, la ville développe en effet une spécialisation dans les secteurs de l'armurerie – grâce notamment à l'apport de techniciens venus de la ville voisine de Liège<sup>12</sup> –, de la clouterie, du textile – les bas, en particulier. En 1688, est fondée la Manufacture royale d'armes, qui connaît un grand essor dans la seconde moitié du

---

10. Chiffres fournis dans R. LE MÉE, 1989, p. 321-393. Rappelons qu'en 1851, cinq villes françaises dépassent 100 000 habitants, dix villes en ont entre 50 000 et 99 999 habitants, et quarante-neuf entre 20 000 et 49 999 habitants. Charleville se situe dans la catégorie des villes de 5 000 à 9 999 habitants, qui compte 241 unités.

11. Pour plus de détails sur l'histoire de Charleville sous l'Ancien Régime, voir M. CART *et al.*, 1991, p. 73 et sq. Pour le conflit entre Charleville et Mézières en 1790, voir *ibidem*, p. 94-96.

12. C. GAIER, 1996, p. 73 et 114.

xviii<sup>e</sup> siècle et sous Napoléon, lorsqu'il s'agit d'équiper l'armée française engagée successivement dans la Guerre d'Indépendance américaine, les guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Charleville parvient au rang de seconde manufacture de l'Empire, derrière Saint-Étienne. Ce dynamisme économique se traduit par une nette progression de la population, qui passe d'environ 4 500 habitants en 1742 à près de 8 000 habitants à la fin de l'Ancien Régime, puis plus de 9 000 habitants au retour des Bourbons.

Tableau 1. *L'accroissement de la population de Charleville entre 1733 et 1886*

<i>Année</i>	<i>Population</i>
1733	4 372
1742	4 517
1789	7 900
1813	9 108
1844	8 560
1858	8 731
1873	12 272
1886	15 866

*Source.* Recensements communaux de Charleville. On prendra garde au fait qu'au xix<sup>e</sup> siècle ces chiffres divergent de ceux des recensements quinquennaux nationaux fournis par la Statistique générale de la France (R. LE MÉE, 1989), sans doute parce que la résidence est définie différemment et parce que les populations institutionnelles (religieux réguliers, militaires, collégiens, etc.) ne sont pas prises en compte de la même manière.

La situation au xix<sup>e</sup> siècle est cependant beaucoup plus contrastée. La première moitié du siècle est marquée par une véritable crise économique et une stagnation de la population. La demande d'armes s'effondre après la chute de Napoléon : la manufacture, considérée comme trop proche de la frontière et donc exposée en cas de conflit, est même fermée en 1836, les derniers ouvriers étant envoyés vers la nouvelle implantation de Châtellerauld. En revanche, la ville renoue avec la prospérité économique et la croissance démographique à partir du Second Empire. L'arrivée des canaux – le canal des Ardennes est inauguré en 1842 – puis, surtout, du train<sup>13</sup>, le développement des échanges sur la vallée de la Meuse, la présence locale de banquiers dynamiques<sup>14</sup> favorisent une nouvelle expansion

13. La ligne vers Paris est inaugurée en 1858, celle vers Sedan en 1859, celle vers Rivet et la Belgique en 1861. La ville se trouve alors au croisement de deux axes de voies ferrées, l'un Nord/Sud par où transitent charbon belge et produits fabriqués, l'autre Est/Ouest qui lie les régions minières du Nord de la France aux régions industrielles de l'Est (M. CART *et al.*, 1991, p. 124-125).

14. Charleville compte plusieurs banques sous le Second Empire, dont deux comptoirs fondés par action en 1849 et 1853 (J. HUBERT, 1854, p. 279).

industrielle, autour de quatre grands secteurs : la clouterie<sup>15</sup>, la métallurgie, la verrerie<sup>16</sup>, la brosserie<sup>17</sup>. Surtout, c'est à cette période que la ville abandonne son mode de production traditionnel de type proto-industriel, au sein duquel des « marchands-fabricants » urbains distribuaient commandes et matières premières à des travailleurs dispersés dans les villages alentours<sup>18</sup>. Désormais, la production se concentre dans des grandes unités mécanisées<sup>19</sup> au sein-même de la ville ou dans ses faubourgs – le secteur de la gare en particulier<sup>20</sup> –, et la force de travail se replie sur l'espace urbain. La population qui restait inférieure à 9 000 habitants en 1844 bondit à 12 000 habitants en 1873 puis environ 16 000 habitants en 1886. La ville attire une forte immigration régionale, mais aussi une importante colonie étrangère, essentiellement belge – et plus précisément wallonne.

La guerre franco-prussienne de 1870 ne freine pas durablement ce mouvement d'expansion. Certes, la ville pâtit temporairement de l'occupation étrangère, entre janvier 1871 et juillet 1873 ; cependant, la paix revenue, elle bénéficie du repli d'un certain nombre d'activités auparavant situées dans les territoires perdus de l'Alsace-Lorraine. Dans le secteur ferroviaire par exemple, le personnel lorrain de la Compagnie de l'Est est rapatrié sur Charleville et ses environs – Mohon en particulier – et vient s'ajouter aux employés travaillant déjà depuis 1858 à la gare et aux ateliers d'entretien du matériel roulant<sup>21</sup>.

### ***Les deux cohortes d'analyse de l'émigration***

Dans le cadre de cette étude sur l'émigration à court et moyen terme, il nous a semblé intéressant de nous pencher dans un premier temps sur

---

15. Par exemple, les clouteries Lolot et Corneau.

16. M. Lionne fonde une verrerie industrielle en 1866 dans le quartier du Moulinet qui emploie 130 ouvriers en 1869 (M. CART *et al.*, 1991, p. 243).

17. La Brosserie ardennaise a été créée en 1829 par François Blaise. Elle emploie des centaines d'ouvriers à la fin du Second Empire (M. CART *et al.*, 1991, p. 245), dont une grande partie à domicile, contrairement aux autres secteurs cités.

18. Des maisons commerciales s'occupent du commerce de la clouterie et de la ferronnerie, mais le travail se fait essentiellement hors de Charleville. Des intermédiaires, appelés « facteurs », se rendent dans les villages (Nouzon, Warcy, Montey Notre-Dame, etc.) ; ils livrent le fer aux ouvriers, ils reçoivent les produits fabriqués, et les paient à la pièce ou au poids chaque fin de semaine (J. HUBERT, 1854, p. 278).

19. La première machine à clou est installée à Charleville en 1826, signant le déclin progressif de la clouterie à main (J. HUBERT, 1854, p. 277).

20. M. CART, 1994.

21. M. CART *et al.*, 1991, p. 129 et 139.

la période de croissance démographique de Charleville (Tableau 2) plutôt que d'étudier les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque l'activité économique de la ville est morose et la population stagnante. En effet, si les études abondent sur la composition des populations arrivant dans les villes industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle en expansion, les informations sont plus réduites sur les habitants qui font le choix de quitter des espaces urbains en pleine croissance. Or croissance de la population ne signifie pas stabilisation des immigrants ; la ville peut n'être qu'une étape dans un parcours migratoire. Combien partent quand d'autres s'installent ? Et pourquoi le font-ils ?

Tableau 2. *Croissance annuelle moyenne de la population de Charleville (1858-1880)*

Année	Population	Croissance annuelle moyenne (%)
1858	8 731	
1863	9 624	1,97
1868	10 827	2,38
1873	12 272	2,54
1880	13 833	1,73

Source. Recensements communaux de Charleville.

Pour étudier ce phénomène apparemment paradoxal d'émigration hors de la ville industrielle, il nous a semblé judicieux de distinguer deux périodes correspondant *a priori* à deux phases de la croissance carolopolitaine : les années 1860 marquées par le rebond industriel de la ville sous le Second Empire ; les années 1870 où s'observent les effets singuliers de la guerre de 1870.

Compte tenu des recensements communaux disponibles et du degré d'avancement actuel de la base de données « Charleville », nous avons pu constituer deux échantillons d'analyse, l'un à partir du recensement de 1864, l'autre à partir de celui de 1875.

Dans le premier corpus, on trouve 896 individus âgés de six ans et plus recensés en 1864, dont le nom patronymique commence par la lettre B. Cet ensemble représente un peu moins d'un dixième d'une population qui s'établit alors autour des 10 000 habitants. La limite des six ans s'explique par la forme des recensements communaux qui ne fournissent pas l'identité précise des enfants d'âge inférieur, ce qui rend très incertain leur suivi longitudinal. La sélection des habitants à patronyme en B correspond en revanche à la logique de construction de la base de données : ceux-ci constituent en effet l'essentiel des individus suivis dans le cadre de l'enquête en cours dans la mesure où tous les B ont été relevés, quelle que soit leur position dans le ménage, qu'ils soient membres de la famille qui compose principalement le ménage ou étranger – en tant que domestique ou logé par exemple. Ce suivi



concerne donc un échantillon représentatif de la population carolopolitaine – sauf à considérer l’alphabet comme un critère discriminant –, qui permet aussi bien d’étudier la mobilité des hommes que celle des femmes – dont le nom de jeune fille est fourni par les recensements –, la mobilité des chefs de ménages que celle des domestiques, etc.

Après avoir fixé la liste des 896 individus, nous les avons suivis sur un an, c’est-à-dire dans le recensement de 1865, puis à cinq ans, c’est-à-dire dans le recensement de 1869. Toutefois, pour pouvoir assimiler parfaitement absence d’un individu dans un recensement et mobilité (émigration), encore fallait-il distinguer ceux qui ont effectivement quitté Charleville de ceux qui sont morts dans l’intervalle. C’est ce à quoi nous nous sommes attachés en identifiant les individus décédés dans les actes d’état civil de Charleville et dans les registres de mutation par décès. Par ce biais, il est possible et même vraisemblable que quelques décès nous aient échappé<sup>22</sup>, mais sans que cela n’ait d’effet significatif sur les résultats statistiques présentés par la suite. Soulignons en outre que la part de la mortalité susceptible de nous échapper est d’autant plus réduite que, d’une part, l’échantillon étant composé uniquement d’individus de plus de six ans, les taux élevés de mortalité de la petite enfance<sup>23</sup> ne concernent pas nos cohortes, et que d’autre part, les adultes étant plus faciles à suivre dans les sources que les jeunes enfants – parfois difficiles à identifier faute d’autres informations les concernant –, les risques d’erreur du fait d’homonymie, par exemple, sont plus faibles dans ce type d’échantillon.

Une fois déduits les défunts, nous pouvons suivre la mobilité – la présence ou l’absence –, à Charleville à très court terme, de 1864 à 1865, pour 889 individus, et celle à moyen terme, de 1864 à 1869, pour 864 individus, cinq à six individus environ décédant chaque année parmi les membres de l’échantillon, pour moitié chez les plus de soixante ans en 1864.

---

22. Le registre de mutation par décès enregistre les déclarations de patrimoine mobilier de tous les individus résidant dans la circonscription du bureau d’Enregistrement de Charleville et/ou possédant des patrimoines immobiliers situés dans la circonscription. Un individu sans le moindre bien – même pas ses « linges et habits » – peut donc nous échapper bien que son enregistrement soit néanmoins obligatoire, mais pas davantage qu’un individu résidant à Charleville mort dans une ville voisine lorsque nous utilisons les registres de décès.

23. Rappelons qu’en 1877-1881, en France, le quotient de mortalité de zéro à quatre ans est encore de 270 pour mille, alors que les quotients quinquennaux sont inférieurs à 60 pour mille entre cinq et quarante-quatre ans. Dans la période 1861-1865, qui correspond à notre étude, le quotient de zéro à quatre ans est en France de 306 pour mille (J. VALLIN, 1989, p. 43-47).

Nous avons procédé selon la même logique en 1875. Le corpus de base comporte dans ce cas 1 149 individus dont le patronyme commence par la lettre B et ayant six ans ou plus lors du recensement communal. D'après nos recherches complémentaires, quinze d'entre eux sont décédés en ville avant le recensement de 1876. Nous pouvons donc mesurer l'absence ou la présence à Charleville après un an pour les 1 134 personnes que nous présumons vivantes. Le recensement de 1880 n'étant pas encore dépouillé dans le cadre de l'enquête, nous n'avons pas poursuivi l'étude de l'émigration à cinq ans au cours de cette décennie.

## 2. Une forte mobilité à court terme

L'analyse des deux cohortes montre une intense mobilité de court terme de la population carolopolitaine (Tableau 3). Parmi les individus de plus de six ans présents en 1864, 14,4 % sont en effet partis de Charleville un an plus tard. La proportion est légèrement plus faible en 1875, avec 12,9 %. Cependant l'écart est quasi nul entre les deux périodes d'étude – 15,1 % et 14,5 % – dès lors que l'on se concentre sur les seuls adultes de plus de vingt et un ans, la catégorie souvent prise en compte par les historiens qui utilisent, faute de mieux, les listes électorales comme source.

Tableau 3. *Décès et absences à un an et à cinq ans à Charleville dans les années 1860-1870*

<i>Présents en 1864</i>	<i>Total</i>	<i>Morts en 1865</i>	<i>Présumés vivants en 1865</i>	<i>Absents en 1865</i>	<i>% d'absence parmi les présumés vivants</i>
6 ans et plus	896	7	889	128	14,4
21 ans et plus	651	7	644	97	15,1
<i>Présents en 1864</i>	<i>Total</i>	<i>Morts en 1869</i>	<i>Présumés vivants en 1869</i>	<i>Absents en 1869</i>	
6 ans et plus	896	32	864	262	30,3
21 ans et plus	651	31	620	187	30,2
<i>Présents en 1875</i>	<i>Total</i>	<i>Morts en 1876</i>	<i>Présumés vivants en 1876</i>	<i>Absents en 1876</i>	
6 ans et plus	1 149	15	1 134	146	12,9
21 ans et plus	813	12	801	116	14,5

Entre 1864 et 1869, soit en cinq ans, c'est presque un tiers de la population (30,3 %) qui a quitté la ville pour une destination qui nous reste inconnue. Le renouvellement de la population par mobilité est donc massif dans cette petite cité, et son impact est de loin supérieur à celui de la mortalité ; la moyenne annuelle du taux de départ sur cinq années est de 6,96 % pour l'ensemble du groupe et de 6,93 % pour les plus de vingt

et un ans. La mobilité de l'échantillon peut également se lire en amont : 326 des 896 individus B présents en 1864, soit 36,4 %, n'habitaient pas Charleville cinq ans plus tôt selon le recensement de 1859, ce qui indique un taux d'entrée moyen annuel égal à 8,65 % (Tableau 4a), bien supérieur aux taux de croissance annuelle de la ville dans cette période (Tableau 2).

De tels résultats permettent de préciser les rythmes des départs. Si un peu moins d'un tiers des Carolopolitains quittent la ville au bout de cinq ans (1864-1869), en fait près de la moitié de ces partants sont déjà absents au bout d'un an. Le pourcentage de départ dans les quatre années suivantes s'abaisse aux alentours de 3-4 % de la cohorte chaque année. Il apparaît donc que les taux moyens d'émigration calculés sur une tranche quinquennale ou décennale masquent l'intensité des flux de très court terme. Si l'on ajoute que parmi les partants d'un recensement annuel à l'autre (1864-1865), on compte une forte majorité (64 %) de personnes qui n'étaient pas en ville cinq ans plus tôt (1859), alors que parmi ceux qui s'absentent dans les quatre années suivantes (1865-1869) les immigrants récents (1859-1864) sont légèrement minoritaires, on peut supposer que toutes les mobilités n'obéissent pas aux mêmes logiques migratoires. Sans doute faut-il considérer la mobilité à très brève échéance comme une forme de mobilité singulière dont les ressorts sont en grande partie différents de ceux de la mobilité à moyen terme.

Le constat de la présence d'une population ayant une forte volatilité à très court terme n'est pas propre à Charleville. On le retrouve dans les enquêtes comparables, par exemple celle menée par Claire Lévy-Vroelant<sup>24</sup> pour la période 1830-1880 sur Versailles, une ville pourtant sans développement industriel<sup>25</sup> : 19 % des ménages y restent moins d'un an ou n'apparaissent qu'une fois au recensement, 30 % de deux à cinq ans<sup>26</sup>.

---

24. C. LÉVY-VROELANT, 1988b.

25. La forte mobilité n'est pas forcément associée au développement industriel, comme le montrent les taux de départs à Versailles, ville dont la croissance bénéficie de sa proximité et de ses bonnes liaisons ferroviaires avec la capitale mais également de prix de l'immobilier plus avantageux que ceux de Paris, ce qui attirent les résidents. Voir C. LÉVY-VROELANT, 1989, p. 27-33. La forte mobilité n'est pas non plus nécessairement liée à la croissance démographique de la ville. David Reher a montré pour Cuenca, une petite ville de quelques milliers d'habitants de la Manche, en Castille, l'existence d'une véritable culture de la mobilité se traduisant par des taux de renouvellement de la population de près du quart chaque année au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (D. REHER, 1990).

26. C. LÉVY-VROELANT, 1989, p. 28. Les taux versaillais sont plus élevés que ceux de Charleville. Cependant, ils se rapportent à des « ménages ». Il ne faut pas en conséquence les interpréter comme le signe d'une mobilité individuelle plus grande qu'ailleurs, car le « ménage » est une donnée extrêmement instable : toute disparition de ménage ne se traduit pas nécessairement par une mobilité hors la ville de chacun de ses membres.

Pour l'année 1849, grâce aux statistiques mensuelles sur les garnis, cette chercheuse comptabilise 11 419 entrées et 9 838 sorties pour une population totale qui atteint à peine 40 000 habitants. En réalité, une partie des personnes concernées échappe de fait au recensement annuel proprement dit puisque certains, tout en restant moins d'un an sur place, partent avant ou arrivent après le passage des agents recenseurs. De même, à Strasbourg entre 1870 et 1911, 36 % des chefs de ménage recensés dans les registres de population restent moins de six mois dans la ville et 50 % des hommes restent moins d'un an<sup>27</sup>.

À ce titre, le faible nombre de « logés » – un seul individu, en l'occurrence une sous-maîtresse – dans notre échantillon caropolitain de 1864 pose question. Faut-il croire que ce mode d'habitat a disparu à Charleville à cette date, ou bien ne fait-il pas l'objet d'un recensement au même titre que celui des autres habitants de la ville<sup>28</sup> ? On peut supposer en tout cas à ce stade que, bien que l'immigration et l'émigration se révèlent fortes à Charleville, l'analyse par confrontation de recensements annuels conduit néanmoins à sous-estimer l'ampleur de la mobilité et la part, au sein de la ville, de la population de passage, présente quelque mois seulement.

Comment se situe Charleville parmi les villes du XIX<sup>e</sup> siècle, à caractère industriel ou non ? Les données parfaitement comparables ne sont guère nombreuses, spécialement en France, soit parce que les villes ont des caractéristiques trop différentes, soit parce que les modes de calcul des historiens ne sont pas identiques aux nôtres, du fait notamment de la différence des sources disponibles ou utilisées.

Si l'on retient les moyennes annuelles établies pour des départs étalés sur une période de cinq ou dix ans, il apparaît clairement que l'émigration à Charleville se situe à des niveaux proches de ceux rencontrés dans beaucoup de grandes villes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi Jean-Luc Pinol, à partir des listes électorales, qui ne comprennent par définition que des hommes de vingt et un ans et plus, évalue le taux de départ moyen annuel à Lyon, de 1896 à 1906, à 7,15 % (8,37 % sans tenir compte des décès). Le taux masculin, tout âge confondu, de départ à Charleville entre 1864 et 1869 est en moyenne sur cinq ans de 6,26 %, les femmes

---

27. F.-J. HAHN & J.-L. PINOL, 1995, p. 210.

28. Néanmoins l'existence d'une structure s'apparentant à un garni est signalée dans des recensements antérieurs. La base fournit en effet, au recensement de 1839, onze « domiciliés » et un « pensionnaire » parmi les 1 042 habitants du quartier du Saint- Sépulcre, dont six qui résident chez la veuve Panier, rue des Juifs.

étant un peu plus mobiles<sup>29</sup>. Ces niveaux lyonnais et carolopolitain se retrouvent dans d'autres grandes villes européennes ou américaines telles que Hamilton (Canada) au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (environ 7 %)<sup>30</sup>, Bochum (Allemagne) dans les années 1880 (7,92 %), Boston vers 1830 (7,91 %), voire Norristown dans les années 1920 (4,69 %)<sup>31</sup>. Il apparaît à cet égard que le renouvellement des habitants dans une petite cité française peut se révéler tout aussi rapide que dans les grandes villes nord-américaines à la réputation d'intense brassage démographique, comme l'avait déjà fait remarquer Jean-Luc Pinol<sup>32</sup>.

Les niveaux d'émigration annuelle calculés par confrontation de deux recensements successifs, qui atteignent environ 15 % en 1864-1865 et 1875-1876, permettent une comparaison avec d'autres exemples urbains. Cumulés à l'importance des flux d'entrée, les chiffres de Charleville conduisent à ranger cette ville parmi celles qui sont, à certains égards, des espaces de transit, des étapes dans des parcours migratoires, et à la distinguer de villes terminus où la migration tend à s'achever pour le plus grand nombre des arrivants. On songe ici en particulier à Paris, où les taux annuels de départ sont de l'ordre de 1,5 % par an dans les treizième et quatorzième arrondissements dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, ou encore à Milan, capitale économique d'une Italie en voie d'unification au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Olivier Faron, en se concentrant sur le cas des seuls chefs de familles et de leurs conjoints, obtient dans la période allant de 1855 à 1861 des « quotients d'émigration » annuels qui se situent entre 2,52 % en 1861 et 4,83 % en 1856<sup>34</sup>.

---

29. Précisons que cette mobilité accrue n'est pas un effet de source. Les noms de jeune fille étant régulièrement enregistrés dans le recensement, les pertes sont minimales.

30. Ce chiffre correspond à la moyenne annuelle des départs chez les hommes entre 1851 et 1861 (M. B. KATZ, 1975, p. 122).

31. J.-L. PINOL, 1991, p. 231.

32. J.-L. PINOL, 1991, p. 229-233.

33. J.-L. PINOL, 1991, p. 229-231. L'émigration hors de Paris dans les treizième et quatorzième arrondissements s'établit respectivement à seulement 1,16 % et 1,47 % par an pour les hommes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, selon les calculs effectués par Jean-Luc Pinol à partir des travaux d'Alain Faure sur les listes électorales (A. FAURE, 1982, p. 116-119). Les niveaux de départ d'un arrondissement parisien vers un autre arrondissement sont en revanche beaucoup plus élevés, mais il s'agit d'une mobilité intra-parisienne. Précisons que les départs hors Paris depuis les arrondissements étudiés se font en grande partie vers la proche banlieue sud et que l'enquête s'intéresse exclusivement aux populations ouvrières (A. FAURE, 1982, p. 108-109).

34. O. FARON, 1997, p. 447 et sq.

En définitive, les résultats fournis par la comparaison des recensements annuels successifs montrent que la situation de Charleville dans les années 1860 et 1870 se rapproche assez de celle des communes du bassin industriel de Charleroi (Belgique) à la même période. Thierry Eggerickx, qui a exploité les données fournies en continu par les registres de population belges, signale que ces villes connaissent un taux annuel d'émigration d'environ 10 % dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui les positionne dans le groupe des villes les plus mobiles à l'échelle de la Belgique<sup>35</sup>.

Mais le parallélisme entre Charleville et la région de Charleroi va plus loin que la question du niveau d'émigration atteint et touche au mécanisme démographique d'ensemble de la croissance urbaine. Dans le cas du bassin de Charleroi, comme dans celui de deux autres communes industrielles belges proches de Liège, à savoir Huy-sur-Meuse et Seraing, étudiées respectivement par Michel Oris<sup>36</sup> et Suzy Pasleau<sup>37</sup>, il apparaît que l'émigration urbaine se nourrit de la forte immigration en cours. Ce sont les immigrants récents, venus en masse, qui à leur tour alimentent les flux massifs de départ à court terme, et non les résidents natifs ou installés depuis longtemps<sup>38</sup>. C'est exactement ce que nous observons à Charleville dans les mêmes décennies : 22,2 % des individus présents dans le recensement en 1864 et installés après 1859 ont quitté la ville en 1865<sup>39</sup>, contre seulement 8,2 % de ceux qui habitaient déjà Charleville en 1859. L'intensité de l'émigration de court terme n'est donc pas contradictoire avec la notion de ville en pleine expansion, elle en est au contraire le résultat et forme un trait constitutif du phénomène de croissance des villes industrielles au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

35. T. EGGERICKX, 2010, p. 299 et 308.

36. M. ORIS, 1993, p. 197 et sq.

37. « Les deux composantes du mouvement [l'immigration et l'émigration], loin d'être opposées, varient conjointement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, accentuant ainsi les variations de la migration totale. Ce n'est qu'en période de crise (entre 1845 et 1852 et entre 1875 et 1889) que les tendances s'opposent » (S. PASLEAU, 1993, p. 230).

38. À Düsseldorf, plus de la moitié quittent la ville dans les deux ans (cité dans M. ORIS, 1993, p. 221).

39. À Huy-sur-Meuse en 1880-1890, Michel Oris constate que 9,73 % des immigrants partent avant un an de présence en ville, et 24,89 % avant deux ans ; le rythme des départs baisse ensuite, mais plus de 50 % sont partis moins de dix ans après leur arrivée (M. ORIS, 1993, p. 221-222).

### 3. Le profil des émigrants : un regard brut

Les tableaux 4a-c identifient les groupes d'individus les plus concernés par l'émigration à un an et à cinq ans. Ils fournissent une pesée brute des pourcentages de départ en fonction d'un certain nombre de catégories présentes dans les recensements de 1864 et 1875, sans prise en compte des croisements et recoupements entre chacune d'entre elles. Parmi ces catégories, nous n'évoquerons pas ici la profession qui fera l'objet d'un traitement spécifique dans le dernier chapitre de cet article.

Le premier enseignement de ce point de vue est que le départ implique toutes les catégories d'âge<sup>40</sup>, mais avec des nuances qui conduisent à corrélérer la migration et le cycle de vie des individus. Ainsi, qu'il s'agisse d'émigration dans l'année ou à cinq ans, ce sont bien les jeunes de moins de 30 ans<sup>41</sup>, mais pas les enfants de 6-13 ans, qui sont en proportion les plus concernées. Après 30 ans, le taux d'émigration s'abaisse. Puis on note qu'il remonte chez les plus vieux, après 50 ans et surtout après 60 ans. Comme attendu, la mobilité s'effectue donc en priorité à l'âge de l'apprentissage professionnel, du *life-cycle service*, du premier établissement professionnel, avant le mariage pour l'essentiel. De l'autre côté, même si nous n'excluons pas que certains absents soient en réalité des décédés non repérés<sup>42</sup>, l'émigration se renforce au moment de la retraite, comprise non pas nécessairement au sens contemporain du terme, mais en tout cas à celui d'un arrêt total ou progressif du travail, d'un affaiblissement physique, et dans certains cas du veuvage, motifs qui peuvent par exemple entraîner le besoin d'être accueilli dans un autre foyer. Le mariage fonctionne quant à lui comme un élément de stabilisation. Le taux de mobilité des « conjointes » en fournit un bon indice puisqu'il s'agit du second groupe d'individus le plus sédentaire à un an en 1864-1865 et 1875-1876 après celui des « enfants », et même du plus stable à cinq ans en 1864-1869.

---

40. À Versailles, « La répartition des âges de sortie indique que les départs s'effectuent à tout âge : pour l'homme, ils se répartissent ainsi : 25 % de 26-35 ans ; 25 % de 36-45 ans, 41 % de plus de 45 ans » (C. LÉVY-VROELANT, 1989, p. 29).

41. Pour les âges, nous avons adopté des catégories décennales. Toutefois, pour les jeunes, nous avons retenu la limite de vingt et un ans qui est, à l'époque, celle de la majorité civile. Le cap du quatorzième anniversaire permet quant à lui de tenir compte de la nuance entre les enfants éventuellement scolarisés et les jeunes qui entrent en apprentissage ou au travail et qui sont très rares avant cet âge, comme le confirme le très faible nombre d'enfants de moins de quatorze ans pour lesquels sont mentionnées des professions.

42. Les proportions de départ après soixante-dix ans entre 1864 et 1869 sont particulièrement suspectes...

Tableau 4a. *La mobilité des habitants de Charleville entre 1864 et 1865*  
(896 « B » de six ans et plus présents dans le recensement de 1864)

<i>Présents en 1864</i>	<i>Total</i>	<i>Morts</i>	<i>Présumés vivants en 1865</i>	<i>Absents en 1865</i>	<i>% d'absence parmi les présumés vivants</i>
<i>Classe d'âge</i>					
0 (6-13 ans)	119		119	9	7,6
1 (14-20 ans)	126		126	22	17,5
2 (21-30 ans)	179		179	39	21,8
3 (31-40 ans)	157	1	156	18	11,5
4 (41-50 ans)	140	1	139	16	11,5
5 (51-60 ans)	81	1	80	11	13,8
6 (61-70 ans)	62	1	61	8	13,1
7 (71 ans et plus)	31	3	28	5	17,9
<i>Sexe</i>					
Femme	440	3	437	74	16,9
Homme	456	4	452	54	11,9
<i>Origine (naissance)</i>					
Charleville	331	1	330	31	9,4
Communes environnantes	52		52	6	11,5
Ardennes rurales	236	3	233	39	16,7
Ardennes urbaines	54	2	52	11	21,2
Départements limitrophes	39		39	6	15,4
Autres départements français	62		62	14	22,6
Belgique	86		86	11	12,8
Autres pays étrangers	12		12	2	16,7
Indéterminée	24	1	23	8	34,8
<i>Position au sein du ménage</i>					
Chef de ménage	327	6	321	48	16,5
Conjoint	214	1	213	26	12,6
Enfant	278		278	23	8,3
Collatéral	16		16	6	37,5
Domestique	49		49	20	40,8
Commis/employé	11		11	5	45,5
Domicilié/logé	1		1	0	0
<i>Présence dans la liste de 1859</i>					
Présent	570	6	564	46	8,2
Absent	326	1	325	82	22,2
<i>Total des individus</i>	896	7	889	128	14,4



**Tableau 4b. La mobilité des habitants de Charleville entre 1864 et 1869  
(896 « B » de six ans et plus présents dans le recensement de 1864)**

<i>Présents en 1864</i>	<i>Total</i>	<i>Morts</i>	<i>Présumés vivants en 1869</i>	<i>Absents en 1869</i>	<i>% d'absence parmi les présumés vivants</i>
<i>Classe d'âge</i>					
0 (6-13 ans)	119	0	119	23	19,3
1 (14-20 ans)	126	1	125	52	41,6
2 (21-30 ans)	179	7	172	71	41,3
3 (31-40 ans)	157	3	154	43	27,9
4 (41-50 ans)	140	5	135	28	20,7
5 (51-60 ans)	81	4	77	21	27,3
6 (61-70 ans)	62	3	59	11	18,6
7 (71 ans et plus)	31	9	22	12	54,5
<i>Sexe</i>					
Femme	440	18	422	140	33,2
Homme	456	14	442	122	27,6
<i>Origine (naissance)</i>					
Charleville	331	4	327	63	19,3
Communes environnantes	52	1	51	15	29,4
Ardennes rurales	236	13	223	80	35,9
Ardennes urbaines	54	5	49	16	32,7
Départements limitrophes	39	0	39	15	38,5
Autres départements français	62	3	59	28	47,5
Belgique	86	3	83	24	28,9
Autres pays étrangers	12	2	10	3	30,0
Indéterminée	24	1	23	11	47,8
<i>Position au sein du ménage</i>					
Chef de ménage	327	17	310	83	26,8
Conjoint	214	9	205	51	24,9
Enfant	278	3	275	78	28,4
Collatéral	16	1	15	10	66,7
Domestique	49	2	47	25	53,2
Commis/employé	11	0	11	8	72,7
Domicilié/logé	1	0	1	1	100,0
<i>Total des individus</i>	896	32	864	262	30,3

Tableau 4c. *La mobilité des habitants de Charleville entre 1875 et 1876*  
(1 149 « B » de six ans et plus présents dans le recensement de 1875)

	Présents en 1875	Total	Morts	Présumés vivants en 1876	Absents en 1876	% d'absence parmi les présumés vivants
<i>Classe d'âge</i>						
0 (6-13 ans)		183	0	183	14	7,7
1 (14-20 ans)		153	3	150	16	10,7
2 (21-30 ans)		188	0	188	47	25,0
3 (31-40 ans)		172	0	172	19	11,0
4 (41-50 ans)		180	0	180	15	8,3
5 (51-60 ans)		127	0	127	11	8,7
6 (61-70 ans)		77	2	75	7	9,3
7 (71 ans et plus)		62	10	52	12	23,1
8 (âge indéterminé*)		7	0	7	5	71,4
<i>Sexe</i>						
Femme		578	9	569	76	13,4
Homme		569	6	563	70	12,4
Indéterminé		2	0	2	0	0,0
<i>Origine (naissance)</i>						
Charleville		402	6	396	31	7,8
Communes environnantes		71	0	71	9	12,7
Ardennes rurales		289	2	287	42	14,6
Ardennes urbaines		69	2	67	7	10,4
Départements limitrophes		70	1	69	16	23,2
Autres départements français		119	1	118	16	13,6
Belgique		94	2	92	9	9,8
Autres pays étrangers		11	1	10	1	10,0
Indéterminée**		24	0	24	15	62,5
<i>Position au sein du ménage</i>						
Chef de ménage		422	10	412	58	14,1
Conjoint		248	2	246	29	11,8
Enfant		376	1	375	29	7,7
Collatéral		35	2	33	4	12,1
Domestique		54	0	54	18	33,3
Commis/employé		1	0	1	1	100,0
Domicilié/logé		10	0	10	7	70,0
Indéterminé		3	0	3	0	0,0
<i>Total des individus</i>		1 149	15	1 134	146	12,9

Notes. \* Âge indéterminé, mais supérieur à six ans. L'individu n'étant pas inséré par le recensement dans la colonne des moins de six ans. \*\* Le lieu précis d'origine est généralement indiqué mais non identifié et localisé. Il est clair que ces individus ne viennent ni de Charleville, ni des communes environnantes, ni des villes du département des Ardennes. La plupart sont vraisemblablement extérieurs au département.

Cette mobilité par âge recouvre largement celle observée chez les Lyonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, étudiés par Jean-Luc Pinol<sup>43</sup>. À Seraing en Belgique, Suzy Pasleau retrouve dans les années 1856-1876 et 1888-1900 un profil à peu près comparable à celui de Charleville, hormis la remontée des taux de départs chez les plus vieux, qui n'est pas apparente<sup>44</sup>. Cela n'implique pas que Charleville soit l'exception. À Huy en 1847-1900, Michel Oris observe bien une montée des risques de départ entre les groupes d'âge 55-64 ans et 65 ans et plus<sup>45</sup>. Le schéma caropolitain apparaît donc plus conforme que celui de Seraing au modèle décrit par Andrei Rogers et Luis J. Castro et qui se caractérise par une courbe de la mobilité par âge présentant deux pointes, l'une dans les premières années d'activité, l'autre, plus petite, au moment de la retraite, vers la soixantaine<sup>46</sup>.

Des divergences entre les sexes sont repérables dans l'émigration de court terme. Globalement, les femmes partent davantage, à un an ou à cinq ans, dans les années 1860 comme dans les années 1870. Mais l'écart entre sexe se réduit en 1875-1876 par rapport à 1864-1865. À Seraing, Suzy Pasleau note elle aussi un taux d'émigration féminine supérieur dans les années 1856-1876, suivi d'un rééquilibrage presque parfait en 1877-1887, et même d'une inversion en 1888-1900<sup>47</sup>. À Huy, en revanche, les départs sont plus importants chez les hommes dans les périodes 1847-1872 et 1873-1893, sauf à 15-24 ans.

La position de l'individu dans son ménage de recensement constitue aussi un élément discriminant. Globalement, les non-membres de la famille du chef de ménage — domiciliés-logés, commis-employés accueillis au foyer de leur employeur, domestiques — sont les plus susceptibles de quitter la ville dans un délai plus ou moins bref. En 1875-1876, parmi les 65 personnes correspondant dans le premier recensement à ces trois profils, 26 individus, soit 40 %, ont quitté la ville un an plus tard.

On soulignera enfin le rôle important joué par l'origine géographique et plus précisément le lieu de naissance indiqué dans le recensement. De manière attendue, dans les trois tableaux, les natifs de Charleville sont les moins mobiles

---

43. J.-L. PINOL, 1991, p. 216-217.

44. S. PASLEAU, 1993, p. 233-234.

45. M. ORIS, 1993, p. 208.

46. A. ROGERS, & L. J. CASTRO, 1981.

47. S. PASLEAU, 1993, p. 232.

des habitants, phénomène classique que l'on retrouve dans bien d'autres villes<sup>48</sup>. Les personnes nées dans les communes environnant Charleville – Mézières, Mohon, Étion, etc.<sup>49</sup> – ont, quant à elles, un peu plus de risques de quitter rapidement la ville, mais la proportion de départ se situe *grosso modo* dans la moyenne de l'échantillon global – par exemple 12,7 % en 1875-1876 contre 12,9 % pour toute la cohorte. Les résidents venus de zones plus éloignées sont d'évidence les plus susceptibles de repartir à brève échéance.

Les tableaux 4a-c indiquent cependant un panorama nuancé au sein de ce dernier ensemble d'habitants. En 1864-1865, le risque de départ est maximal chez les natifs des autres villes du département des Ardennes<sup>50</sup> et chez ceux qui viennent d'un département éloigné : plus d'un cinquième (respectivement 21,2 % et 22,6 %) quittent la ville entre les deux recensements. En 1875-1876, les plus instables sont au contraire les natifs des départements limitrophes des Ardennes, Nord, Aisne, Marne, Meuse, puis les migrants venus des villages ardennais. En outre, dans les années 1860, on observe des divergences entre départs dans l'année et à cinq ans. Dans les départs à cinq ans, la distance kilométrique entre Charleville et l'origine joue davantage que dans l'émigration de très court terme : la proportion d'absents en 1869 est ainsi plus forte chez les natifs des départements éloignés que parmi les natifs des départements limitrophes, qui sont à leur tour plus nombreux que parmi les carolopolitains originaires des villes et campagnes des Ardennes. On ne retrouve guère cette progressivité en 1864-1865 ou en 1875-1876, ce qu'avait d'ailleurs également constaté Claire Lévy-Vroelant à Versailles<sup>51</sup>. Il est possible d'envisager une opposition entre une immigration de proximité qui favoriserait des allers-retours plus rapides, car moins coûteux en investissements de toutes sortes, et une tendance parmi les migrants venus de régions plus éloignées à rechercher un minimum de stabilité temporaire avant d'envisager un nouveau départ. Mais la prise

---

48. Comme le constate Claire Lévy-Vroelant, « le fait d'être né à Versailles représente un facteur de stabilité : parmi ceux qui demeurent sur place plus de quinze ans, 42 % sont nés à Versailles alors qu'ils sont seulement 15 % parmi ceux qui ne restent qu'une année » (C. LÉVY-VROELANT, 1989, p. 29). Les non-natifs sont aussi moins stables à Lyon (J.-L. PINOL, 1991, chapitre 7).

49. Sont ainsi désignées les communes jouxtant directement Charleville ou touchant cette première couronne de communes.

50. Il s'agit des communes non-limitrophes qui dépassent 2 000 habitants au recensement de 1851, à savoir : Fumay, Givet, Nouzon, Rethel, Revin, Sedan, Signy-l'Abbaye, Vouziers (voir R. LE MÉE, 1989).

51. « La proximité ou l'éloignement du lieu d'origine ne semble pas un critère très pertinent pour mesurer la probabilité de stabilité des ménages : en effet parmi les chefs de ménages, les natifs de la Seine-et-Oise et des départements limitrophes n'apparaissent pas moins mobiles que ceux qui sont nés dans un autre département » (C. LÉVY-VROELANT, 1989, p. 29).

en compte des professions propres à chaque groupe d'origine géographique est certainement une piste plus pertinente pour comprendre ces divergences de résultats entre rythmes de l'émigration, et même entre périodes.

Quoi qu'il en soit, on notera avec intérêt que la forte émigration à court terme concerne les Français non natifs de Charleville et de ses environs, mais beaucoup moins les étrangers. En effet, cet ensemble qui regroupe pour l'essentiel des Belges – 86 parmi les 98 natifs de l'étranger recensés en 1864 ; 94 sur 105 en 1875 – apparaît relativement stable à un an comme à cinq ans. En 1869 par exemple, la proportion de Belges recensés en 1864 toujours présents à Charleville atteint 71,1 %, soit un peu plus que la proportion observée dans l'échantillon global (69,7 %) ou chez les natifs des communes proches de Charleville (70,6 %), alors que la moitié à peine des Français nés dans des départements éloignés sont toujours là. Certes, bien qu'étrangers, les Belges sont d'une origine proche sur le strict plan géographique. Mais ils parviennent même à être plus stables que les Français nés dans les Ardennes ou dans les départements proches. En 1875-1876, leur taux de départ est le plus faible derrière celui des carolopolitains de souche. La nationalité ne constitue donc pas une barrière, loin s'en faut, à l'enracinement de cette population, qui constitue un peu moins d'un dixième de la population de la ville et qui, par cette présence massive et inscrite dans la longue durée puisque remontant à l'Ancien Régime, trouve sans doute sur place les relais et les supports économiques, sociaux et familiaux de son insertion durable à Charleville.

#### **4. Des modèles économétriques d'analyse de la mobilité à un an**

Compte tenu des recoupements entre catégories analytiques, l'approche par les résultats bruts se révèle vite limitée. Pour tenter de mieux comprendre les ressorts de la mobilité à un an, nous avons utilisé les informations dont nous disposons dans les recensements de 1864 et 1875 sur chacun des individus présents, et intégré ces éléments dans un modèle dont la variable à expliquer est l'absence de Charleville l'année suivante. Dans ce modèle que nous avons appliqué aux deux cohortes de 1864 et 1875, soit respectivement 889 et 1 125 individus ayant plus de six ans lors du recensement concerné et n'étant pas décédés avant le recensement suivant, nous disposons de cinq variables explicatives<sup>52</sup>.

---

52. À ce stade, nous n'avons pas retenu la variable « présent cinq ans plus tôt » dans le modèle car cette information n'est pas disponible pour la cohorte de 1875.

La première est le sexe. Dans la mesure où le recensement carolopolitain permet – à la différence des listes électorales par exemple – d'étudier également la mobilité des femmes, il nous a paru important de retenir cette variable, même si cela impliquait de renoncer dans un premier temps à la variable professionnelle<sup>53</sup>.

La deuxième est l'âge des individus en 1864 et 1875. Cette variable distingue quatre situations : les mineurs selon la loi (6-20 ans), les jeunes adultes (21-30 ans), les adultes d'âge mûr (31-50 ans) et enfin les vieux (51 ans et plus). Cette distribution permet surtout de distinguer deux catégories d'adultes, à l'instar des travaux antérieurs<sup>54</sup> et comme le suggèrent les résultats bruts précédents, et de mettre en évidence des comportements relativement différenciés entre, d'une part, les 31-50 ans, plus souvent mariés, chargés de famille et disposant plus fréquemment d'un emploi stable dans la durée et, d'autre part, les jeunes adultes, plus instables sur le plan professionnel, car souvent encore en phase d'apprentissage et plus fréquemment célibataires<sup>55</sup>.

La troisième variable explicative de la mobilité à un an retenue ici est le lieu de naissance des individus indiqué aux recensements de 1864 et 1875. Nous venons de voir que natifs et non-natifs ont des niveaux de mobilité différents, puisqu'en 1864 moins de 10 % des individus nés à Charleville quittent la ville dans l'année qui suit contre 16,6 % chez les non-natifs – respectivement 7,8 % et 15,6 % en 1875. Mais un premier regard sur les résultats bruts suggère que l'analyse doit être affinée de manière à distinguer plusieurs situations parmi les non-natifs. Il s'agit de vérifier si la mobilité à très court terme doit être corrélée à l'éloignement géographique ou bien si elle obéit à des logiques plus complexes prenant en compte l'opposition ville/campagne ou la nationalité. La variable « origine » distingue donc les natifs de Charleville, des autres Français nés dans les communes environnantes, dans les villages des Ardennes, dans les villes du département, dans les départements limitrophes, enfin dans le reste de la France. Belges et autres étrangers forment deux autres modalités de la variable.

---

53. La profession des femmes étant beaucoup plus rarement indiquée que celle des hommes dans les recensements, l'insertion de la variable explicative « profession » nuit en effet à la significativité du modèle.

54. J.-L. PINOL, 1991, p. 216 et 221.

55. À Hamilton entre 1851 et 1861, le taux de présence sur dix ans des hommes de 16-25 ans est le plus bas de tous (23 % contre 35 % pour les moins de 16 ans et toujours plus de 30 % chez les plus de 25 ans). Seuls les plus de 60 ans font exception (23,3 % de présents), mais l'étude de Michael B. Katz ne tient pas compte de la mortalité (M. B. KATZ, 1975, p. 121-122).

Nous avons également supposé que la position de chaque individu dans son ménage – quatrième variable – pouvait influencer sur son éventuel départ. C'est pourquoi nous avons distingué, d'une part, les individus inscrits comme « chefs de famille »<sup>56</sup> ou « épouses » lors des recensements de 1864 et 1875, et d'autre part, leurs enfants – deux groupes qui forment ensemble le noyau conjugal *stricto sensu*. Tandis que nous considérons dans d'autres catégories les autres parents rattachés au noyau conjugal (les « apparentés »), et vraisemblablement en situation de dépendance par rapport au couple ou à l'individu qui les accueillent : neveu, nièce, sœur d'un conjoint, vieux parents recueillis, etc. Nous avons pris en compte la position spécifique des domestiques, et enfin celle des commis et employés logés chez leurs employeurs, qui sont à la fois extérieurs à la parenté et en situation de dépendance au sein du ménage<sup>57</sup>.

Enfin nous avons fait l'hypothèse que l'insertion dans un réseau de parenté dense sur place pouvait amener une relative stabilisation à Charleville, puisqu'il fournissait des liens affectifs, créait éventuellement des devoirs de solidarité ou encore permettait de bénéficier de ressources de toutes sortes à l'échelle micro-locale<sup>58</sup>. Ne disposant pas d'informations individuelles sur l'ampleur du réseau de parenté disponible hors du foyer dans la ville, nous avons construit une variable approximative qui cherche à mesurer un éventuel impact de cette dimension relationnelle. Il s'agit, faute de mieux, du nombre d'autres ménages que celui d'ego qui résident à Charleville au même recensement (1864 ou 1875) et qui comportent au moins un membre portant le même patronyme qu'ego<sup>59</sup>.

---

56. Qui peuvent être des hommes ou des femmes, par exemple une veuve. Il nous faut souligner ici que la variable de l'état matrimonial (célibat, mariage, veuvage) n'a pas pu être prise en compte dans le modèle, car le recensement de 1864 ne fournit pas directement cette information.

57. Le cas des pensionnaires et des personnes logées ne s'est pas posé dans le cas de Charleville, puisque nous n'avons trouvé en 1864 qu'une seule sous-maîtresse logée chez une personne extérieure à sa famille, et une poignée d'individus en 1875.

58. L'existence d'un effet négatif, toutes choses égales par ailleurs, de l'ampleur du réseau local de ménages apparentés sur l'émigration individuelle a été démontré par Marco Breschi et Matteo Manfredini dans le cas de la Toscane rurale du XIX<sup>e</sup> siècle (M. BRESCHI & M. MANFREDINI, 2005, p. 167). La même étude montre en revanche que les individus disposant d'un réseau important de ménages apparentés ont davantage de chance d'opérer des mobilités intra-communales.

59. Cette variable construite fournit des valeurs très contrastées. En 1864, 244 individus n'ont aucun homonyme patronymique dans un autre ménage de la ville, mais 75 individus en possèdent dans dix à treize autres ménages carlopolitains, et 65 personnes, dans dix-huit autres foyers recensés.

L'objectif de ces modélisations est double : comprendre les ressorts de la mobilité à un an, mais également identifier d'éventuels facteurs de mobilité propres à chacune des deux périodes envisagées. Le contexte économique carolopolitain est certes globalement favorable en 1864 comme en 1875, mais cette relative prospérité repose, rappelons-le, sur des bases sensiblement différentes puisque le dynamisme économique de la ville en 1875 est autant le résultat d'un mouvement interne qu'un effet du rapatriement de certaines activités et certaines populations de l'Alsace-Moselle occupée.

Les résultats de notre analyse sont présentés dans le Tableau 5. Le modèle confirme clairement que l'âge joue un rôle significatif sur la mobilité à un an. Les 6-20 ans et surtout les 21-30 ans sont plus absents que les 31-50 ans en 1865 et en 1876 : on retrouve une fois encore le pic de mobilité modélisé par Andrei Rogers et Luis J. Castro qui touche principalement les adolescents et les jeunes adultes au début de leur vie active. En revanche, la mobilité tardive n'apparaît pas de manière statistiquement significative dans ce modèle<sup>60</sup>.

Le sexe de l'individu, quant à lui, n'a pas d'impact en soi dans ce modèle. Les hommes n'émigrent donc pas davantage, ce qui ressortait déjà des résultats bruts. Cette conclusion n'est pas autrement surprenante, le XIX<sup>e</sup> siècle étant marqué par un rattrapage des niveaux de mobilité des femmes par rapport à celui des hommes, même si cette migration vers la ville ne correspond pas à une mobilité professionnelle du même type<sup>61</sup> ; les femmes étant plus nombreuses dans les métiers de la domesticité que dans ceux de l'industrie, essentiellement tournée vers la petite métallurgie à Charleville.

La position dans le ménage en revanche influence fortement les comportements de mobilité. Les individus recensés comme « enfants » du chef de famille sont les plus stables, comparativement aux « chefs de ménages et épouses » dans les deux modèles<sup>62</sup>. En fait, ce résultat suggère que les familles avec enfants sont plus stables *ceteris paribus* que les familles sans enfants et, surtout, que les adultes célibataires, puisqu'une partie des « chefs

---

60. Si on choisit les 51 ans et plus comme modalité de référence, ils apparaissent également plus stables significativement que les 6-20 ans et les 21-30 ans en 1864-1865 et que les 21-30 ans en 1875-1876.

61. L. P. MOCH, 2003, p. 121-122.

62. Les enfants – choisis comme modalité de référence – sont également plus stables significativement que toutes les autres positions dans le ménage en 1864-1865 et en 1875-1876, à l'exception des apparentés dans la seconde période.



et épouses » correspondent à ce dernier cas. Il s'agit d'un résultat plutôt attendu, les effets stabilisateurs de la vie conjugale et familiale ayant déjà été soulignés par de nombreuses études<sup>63</sup>. En revanche, la dimension « famille » ne semble pas stabiliser les « apparentés », qui sont plus souvent absents en 1865, avec une significativité à 10 %. Rappelons qu'en chiffres bruts, 37,7 % des « apparentés » de 1864 ne sont plus là en 1865 et 68,8 % en 1869. On peut supposer que, suivant la logique même de la famille nucléaire qui prévaut dans cette région, leur présence ne peut en fait que se révéler temporaire ; leur accueil au sein d'une famille nucléaire, qui n'est pas la leur, sans doute lié à une situation spécifique est destiné à rester provisoire : veuvage récent, enfant devenu orphelin, accueil temporaire d'un parent migrant, etc. D'où une instabilité très forte de ce groupe, qui n'est cependant pas qu'une instabilité résidentielle intra-urbaine, mais qui comporte bel et bien une dimension migratoire puisque ces apparentés non seulement n'appartiennent plus au même ménage un an plus tard, mais ont quitté la ville<sup>64</sup>. Cette interprétation doit cependant être émise avec prudence : le nombre d'« apparentés » dans l'échantillon de 1864 est faible (16 cas), à quoi il faut ajouter qu'en 1875-1876 on ne retrouve pas de différence significative de comportement pour les « apparentés » (35 cas) par rapport aux chefs de ménage ou aux épouses. Cependant, on notera que les « apparentés » au sein des ménages de 1864 sont plutôt des collatéraux, neveux, nièces, frères, etc., alors qu'en 1875 on trouve davantage de vieux parents recueillis par un enfant adulte, et sans doute moins susceptibles d'émigrer.

Le cas des domestiques et des commis se rapproche somme toute de celui des « apparentés ». Il s'agit là encore d'éléments extérieurs au cœur de la famille nucléaire et marqués par la dépendance, dont les destinées ne sont pas d'unir définitivement leur sort à ceux des ménages d'accueil. Les domestiques, généralement des femmes à cette époque, sont très souvent absents de Charleville un an plus tard. Une grande partie d'entre elles ne fait qu'un bref passage dans la ville, certainement parce qu'une autre place se libère ailleurs ou parce que le séjour caropolitain ne s'opère que dans l'optique d'un retour rapide au village, par exemple pour se marier dans le cadre du *life cycle service*.

---

63. À Hamilton, entre 1851 et 1861, le mariage apparaît comme un facteur de stabilisation. Les mariés comptent pour 40,5 % des présents contre 26,5 % des absents, les célibataires pour 55,8 % des présents contre 68,5 % des absents (M. B. KATZ, 1975, p. 124).

64. Nous suivons des parcours individuels et non des ménages. Par conséquent, si un « apparenté » a quitté en 1865 le ménage où il résidait en 1864 pour un autre dans Charleville, il est considéré comme présent. Notre modèle ne considère que la mobilité hors de Charleville.

Dans le cas des commis, apprentis et employés logés chez leurs patrons et employeurs, l'analyse doit être plus prudente. Un an après le recensement de 1864, ceux-ci ne sont pas significativement plus absents que les chefs de ménage. Mais il faut souligner que les effectifs du groupe sont réduits. Cette relative stabilité des commis à un an ne préjuge d'ailleurs pas de leur stabilité à moyen terme – l'analyse à cinq ans montre une forte tendance au départ, comme nous le verrons plus loin. On peut seulement supposer que, parce qu'elle implique en général une professionnalisation accrue par rapport au monde des domestiques, une interdépendance plus prononcée entre le patron et le salarié – liés par exemple par un contrat d'apprentissage –, la position de commis favorise une certaine stabilité de court terme par rapport à la situation de domestique. Mais cette hypothèse ne peut pas être vérifiée pour l'échantillon de 1875 faute d'effectif suffisant pour les commis<sup>65</sup>.

L'origine n'apparaît pas comme une variable univoque pour comprendre la mobilité à très court terme. De manière plutôt inattendue, dans la modélisation retenue, les natifs ne sont pas plus stables à un an *ceteris paribus* que la plupart des autres groupes d'individus. La distance entre le lieu de naissance et Charleville ne joue pas non plus un rôle direct majeur sur la mobilité<sup>66</sup>. En 1864, seules les personnes venues des zones les plus éloignées, c'est-à-dire nées dans des départements non limitrophes des Ardennes, paraissent plus mobiles à un an, mais la significativité est faible. Ce résultat ne se vérifie pas en 1875 où ce sont les natifs des départements limitrophes qui sont les plus mobiles. Par ailleurs, le cas des natifs de l'étranger, et singulièrement des Belges qui en forment l'essentiel, contredit l'idée d'une corrélation simple entre éloignement du lieu de naissance et forte mobilité hors de Charleville. Comme l'indiquaient les données brutes, les Belges sont dans une situation particulièrement intéressante, à la fois étrangers et voisins, puisque la frontière belge est très proche de Charleville. Or le modèle confirme que les Belges ne se caractérisent pas par une propension supérieure à quitter la ville entre 1864 et 1865 et entre 1875 et 1876, par rapport aux natifs de Charleville, ou même à ceux du

---

65. En 1875, on ne compte en effet qu'un seul « commis/employé » dans les « B » du recensement. La significativité de cette modalité est donc factice et rappelle que l'interprétation des résultats reste largement dépendante de la manière dont les employés du recensement ont noté les informations.

66. Un modèle, non présenté ici, testant la mobilité à un an des natifs de Charleville par rapport aux non-natifs, regroupés de manière indistincte quel que soit leur lieu de naissance, confirme l'absence d'effet de cette variable à court terme. En revanche, l'absence cinq ans auparavant, au recensement de 1859, accroît très significativement la mobilité à un an des individus recensés en 1864.

département des Ardennes. Il est clair notamment que les Belges installés à Charleville en 1864 ou en 1875 sont plus stables que les carolopolitains de nationalité française venus de départements lointains. Il semble donc que pour ce groupe particulier, l'installation à Charleville revêt une dimension plus durable et un caractère plus définitif. Il est vrai que la présence massive des Belges à Charleville leur permet de percevoir cette ville comme un lieu assez familier, puisqu'ils y représentent environ un dixième des habitants à cette période. En outre, les étrangers et les Français qui migrent vers Charleville n'ont sans doute pas exactement les mêmes logiques migratoires du fait par exemple des professions respectives qu'ils exercent à Charleville, et dont certaines sont réservées aux nationaux. Il est probable que les fonctionnaires<sup>67</sup>, qui peuvent, pour les besoins du service, venir de très loin, et pas seulement des départements limitrophes, puis repartir rapidement vers d'autres postes en France, renforcent l'instabilité du groupe des Français non-natifs de Charleville et venus de départements lointains.

Soulignons enfin que la relative indifférenciation du comportement de mobilité de court terme des natifs de Charleville et des non-natifs est renforcée par l'absence d'effet de l'ancrage des individus dans un réseau dense de parenté dans la commune. Qu'un individu soit isolé de ce point de vue ou au contraire fortement entouré n'implique pas de comportement significativement différent à un an. Ce qui laisse supposer que le départ à court terme de la ville se joue moins en termes d'insertion familiale héritée au niveau local – qu'il s'agisse de son lieu de naissance et donc de l'origine géographique de sa famille, du moins de ses parents, ou de l'importance de son réseau de parenté présent sur place approximé par la cinquième variable relationnelle –, que sur des critères plus individuels, telles la position dans le ménage ou l'âge.

Au total, la mobilité à un an semble très liée à la position des individus dans le ménage l'année du recensement – la position de chef de famille étant un des principaux facteurs de la sédentarité – et, en partie de manière corrélée, liée à l'âge des individus, les moins de 30 ans étant largement plus mobiles que les autres catégories d'âge. Les fondements de cette mobilité à court terme sont durables et résistent dans l'ensemble à la transformation du contexte de croissance économique de la ville. La guerre de 1870 et ses conséquences, de ce point de vue, n'ont pas modifié les ressorts essentiels de la mobilité à un an hors de Charleville.

---

67. De même les employés du chemin de fer.

Tableau 5. *Mobilité à un an, hors de Charleville, des individus recensés en 1864 et en 1875*

Années	1864-1865 (887 observations)			1875-1876 (1 125 observations)		
	Odds Ratio	Std. Error	P >  z	Odds Ratio	Std. Error	P >  z
<i>Position dans le ménage au premier recensement : référence = chef de ménage ou épouse</i>						
Enfants	0,296 057 5	0,128 325 4	0,005	0,363 030 8	0,152 163 7	0,016
Apparentés	2,824 9	1,593 116	0,066	0,835 261 8	0,480 375 9	0,754
Domestiques	2,955 364	1,126 801	0,004	2,098 108	0,748 688 5	0,038
Commis/Employés	2,952 974	2,055 464	0,120	10,501 65	8,39 1695	0,000
<i>Origine : référence = Charleville</i>						
Communes environnantes	1,115 368	0,540 796 1	0,822	1,332 342	0,563 257	0,497
Ardennes rurales	1,328 994	0,372 452	0,310	1,389 889	0,379 124 6	0,227
Ardennes urbaines	1,954 787	0,810 710 1	0,106	0,869 116 6	0,437 612 1	0,781
Départements voisins	1,497 797	0,758 043 6	0,425	2,628 43	0,982 599 9	0,010
Départements éloignés	1,960 788	0,768 806 4	0,086	1,370 991	0,489 404 8	0,377
Belgique	0,719 092 5	0,305 173 7	0,437	0,870 238 7	0,371 190 2	0,745
Autres pays étrangers	1,583 575	1,369 906	0,595	0,736 131 1	0,829 889 8	0,786
Origine indéterminée	3,738 612	1,965 646	0,012	12,463 31	7,059 328	0,000
<i>Âge au premier recensement : référence = 31-50 ans</i>						
6-20 ans	3,049 512	1,350 023	0,012	2,698 808	1,195 491	0,025
21-30 ans	2,277 094	0,643 581 4	0,004	3,359 81	0,932 501 3	0,000
51 ans et plus	1,297 443	0,383 607 4	0,378	1,455 787	0,407 260 5	0,179
<i>Sexe : référence = homme</i>						
Femme	1,246 041	0,266 701 4	0,304	1,110 638	0,222 178 4	0,600
<i>Nombre de ménages avec homonymes au premier recensement : référence = 0</i>						
1 ou 2	1,006 569	0,292 268 6	0,982	1,154 022	0,309 329 6	0,593
3 à 8	1,299 008	0,374 573 9	0,364	0,689 466 2	0,190 036 7	0,177
9 et plus	0,910 339 7	0,282 730 3	0,762	1,132 67	0,322 592 7	0,662
		LR chi2(19) = 67,89 Prob > chi2 = 0,0000			LR chi2(19) = 95,10 Prob > chi2 = 0,0000	

## 5. Mobilité à un an, mobilité à cinq ans. Des divergences ?

L'un des intérêts majeurs de notre source carolopolitaine et de la base de données qui en est issue est de proposer des mesures de la mobilité à un an et pas seulement à cinq ans comme y invite l'analyse des recensements nationaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons déjà indiqué que le rythme des migrations annuelles hors de Charleville était bien plus soutenu que le rythme moyen annuel de ces mobilités à cinq ans. Reste à comprendre qui sont les individus spécifiquement concernés par cette mobilité à court terme et ce qui les différencie ou les rapproche des personnes mobiles à

moyen terme. En l'état actuel de la base et du projet « Charleville », nous ne pouvons présenter de résultats que pour l'échantillon de 1864, celui de 1875 permettant seulement des analyses de la mobilité à un an, l'année 1880 n'ayant pas encore été intégrée dans la base.

***Les facteurs de la mobilité de court terme (à un an)  
et à moyen terme (à cinq ans)***

Nous avons précédemment fait l'hypothèse que l'existence de populations présentant des logiques migratoires différentes et vraisemblablement des caractéristiques diverses pouvait expliquer les différences d'intensité dans la mobilité à un an et à cinq ans. Il est intéressant à ce stade de se demander si les facteurs explicatifs du départ sont bel et bien les mêmes dans les deux cas. De nouveau, le passage par la modélisation permet d'approfondir les intuitions issues de la comparaison brute des taux de départ par catégories en 1864-1865 et 1864-1869 (Tableaux 4a et 4b). Le modèle de mobilité à cinq ans présenté ici (Tableau 6) reprend en tous points les variables et les modalités des modèles à un an présentés plus haut afin de permettre une comparaison terme à terme des deux types de mobilités pour l'échantillon de 1864<sup>68</sup>.

Dans les deux options, à un an ou à cinq ans, l'âge joue comme prévu un rôle significatif. Les 6-20 ans et les 21-30 ans en 1864 ont significativement plus de chances d'être partis en 1865 que les 31-50 ans, mais l'idée ne vaut que pour les 21-30 ans dont les départs se font entre 1864 et 1869. Cela semble montrer que les plus jeunes des jeunes forment une population plus stable qu'imaginé à l'origine, dont le taux de départ à moyen terme n'est finalement pas si différent de celui des 31-50 ans, largement constitués de couples pourvus d'enfants et qui sont en réalité souvent leurs parents<sup>69</sup>. Il se confirme ainsi que les adolescents sont au total légèrement moins mobiles que les jeunes adultes, comme le précisait déjà le modèle de Andrei Rogers et Luis J. Castro. En revanche, que l'on soit à court ou moyen terme, le second pic de départ dans la vieillesse, à 50 ans et plus, évoqué par ces deux auteurs n'apparaît pas à Charleville.

Une des explications complémentaires tient dans la variable « position du ménage », dont l'influence est très nette et qui interfère avec les effets

---

68. On trouvera en annexe un modèle d'analyse ajoutant une variable à celles du Tableau 6 : la présence cinq ans plus tôt à Charleville. Ce modèle met en évidence l'effet significatif de la non-résidence en 1859 sur la mobilité à un et cinq ans après 1864. L'émigration de court et moyen terme est, comme nous l'avions signalé, nourrie par l'immigration récente.

69. Dans le modèle présenté en annexe, on retrouve ces mêmes effets d'âge avec une significativité statistique légèrement inférieure pour les 6-20 ans pour la mobilité à un an.

de l'âge. Dans les deux variantes du modèle, la modalité de référence est l'ensemble des « chefs de ménages et épouses » qui comportent des hommes mariés, des épouses, des chefs de ménages masculins et célibataires, des chefs de ménage féminins, en général des veuves avec ou sans enfant. Entre 1864 et 1865, les individus recensés comme « enfants » du chef de famille sont significativement plus stables. En fait, ce résultat suggère que les familles avec enfants sont plus stables *ceteris paribus* que les familles sans enfants et surtout que les adultes célibataires, puisqu'une partie des « chefs et épouses » sont dans cette dernière situation. En revanche, l'écart de stabilité disparaît au bout de cinq ans, certainement parce qu'une partie importante des « enfants », dans un délai aussi long, est désormais entrée dans la phase d'installation professionnelle voire d'établissement familial, qui peut impliquer l'émigration. À cinq ans comme à un an, les mêmes causes ayant les mêmes effets, les « apparentés » tendent à migrer davantage que les autres membres de la famille<sup>70</sup>. Le nombre de départs s'avère particulièrement élevé en niveau brut : deux-tiers des « apparentés » de 1864 ne sont plus là en 1869.

L'impact significatif du fait d'être recensé en position de domestique sur le départ de Charleville entre 1864 et 1869, s'inscrit dans la continuité de la forte émigration à un an. Les données brutes suggèrent néanmoins un certain ralentissement du mouvement de départ, puisque cinq domestiques seulement sur les vingt-cinq absents en 1869 ont quitté la ville après 1865, contre vingt la première année. Tout se passe donc comme si les domestiques – généralement des femmes, jeunes et célibataires – se divisaient schématiquement entre un sous-groupe très instable – des servantes opérant un court passage en ville – et un autre, plus durablement installé en ville. Dans le cas des commis, apprentis et employés logés chez leurs patrons et employeurs, on observe un mouvement à la fois proche et décalé. Un an après le recensement de 1864, ceux-ci ne sont pas significativement plus absents que les chefs de ménage – mais les effectifs de départ sont très réduits. En revanche, l'écart est sensible et statistiquement prouvé après cinq ans : en 1869, en chiffres bruts, les commis ont même plus souvent quitté Charleville que les domestiques – odds ratio de 4,9 contre seulement 2,2 pour les domestiques. Après une phase de formation de durée intermédiaire, une partie a certainement quitter la ville pour se marier, pour trouver une meilleure place, ou bien pour fonder sa propre entreprise (boutique, atelier). Un quart à peine résident encore à Charleville en 1869, alors qu'un peu moins de la moitié des domestiques sont toujours présents.

---

70. C'est encore vrai quand on introduit la variable « présent cinq ans plus tôt », voir en annexe.

Tableau 6. *Départs de Charleville à un et cinq ans (échantillon global de 1864)*

	1864-1865 (887 observations)			1864-1869 (862 observations)		
	Odds Ratio	Std. Error	P >  z	Odds Ratio	Std. Error	P >  z
<i>Position dans le ménage en 1864 : référence = chef de ménage ou épouse</i>						
Enfants	0,296 057 5	0,128 325 4	0,005	1,112 974	0,350 177 3	0,734
Apparentés	2,824 9	1,593 116	0,066	4,565 757	2,681 626	0,010
Domestiques	2,955 364	1,126 801	0,004	2,213 963	0,769 504	0,022
Commis/employés	2,952 974	2,055 464	0,120	4,941 202	3,609 748	0,029
<i>Origine : référence = Charleville</i>						
Communes limitrophes	1,115 368	0,540 796 1	0,822	1,886 398	0,651 918 3	0,066
Ardennes rurales	1,328 994	0,372 452	0,310	2,261 347	0,483 790 8	0,000
Ardennes urbaines	1,954 787	0,810 710 1	0,106	2,060 076	0,726 687 1	0,040
Départements voisins	1,497 797	0,758 043 6	0,425	2,533 278	0,969 673 2	0,015
Départements éloignés	1,960 788	0,768 806 4	0,086	3,416 011	1,100 071	0,000
Belgique	0,719 092 5	0,305 173 7	0,437	1,572 675	0,492 206 9	0,148
Autres pays étrangers	1,583 575	1,369 906	0,595	1,613 282	1,182 691	0,514
Origine indéterminée	3,738 612	1,965 646	0,012	3,161 528	1,511 436	0,016
<i>Âge en 1864 : référence = 31-50 ans</i>						
6-20 ans	3,049 512	1,350 023	0,012	1,625 418	0,549 169 4	0,151
21-30 ans	2,277 094	0,643 581 4	0,004	2,115 752	0,496 752 6	0,001
51 ans et plus	1,297 443	0,383 607 4	0,378	1,181 514	0,285 042 9	0,489
<i>Sexe : référence = homme</i>						
Femme	1,246 041	0,266 701 4	0,304	1,209 874	0,197 186 6	0,242
<i>Nombre de ménages avec homonymes en 1864 : référence = 0</i>						
1 ou 2	1,006 569	0,292 268 6	0,982	0,773 5343	0,170 325 8	0,244
3 à 8	1,299 008	0,374 573 9	0,364	0,963 1001	0,216 635 6	0,867
9 et plus	0,910 339 7	0,282 730 3	0,762	0,700 031 6	0,163 567 3	0,127
	LR chi2(19) = 67,89			LR chi2(19) = 77,47		
	Prob > chi2 = 0,0000			Prob > chi2 = 0,0000		

Au total, la comparaison des deux variantes du modèle explicatif montre une indéniable cohérence entre les facteurs jouant sur le départ à brève échéance et sur le départ à moyen terme (cinq ans). Il s'agit d'un phénomène logique, sinon attendu, ne serait-ce que parce que les absents au bout d'un an sont très généralement aussi absents au bout de cinq (les retours sont en effet très rares entre 1865 et 1869). Néanmoins la superposition est loin d'être parfaite. Sans doute les effectifs réduits de certaines catégories cumulés au faible nombre de départs en un an ne permettent pas de dégager certains effets, qui n'apparaissent qu'au bout

de cinq ans, par exemple pour les natifs des Ardennes<sup>71</sup>. Il n'en reste pas moins que des différences réelles apparaissent, par exemple concernant les individus signalés comme « enfants » au sein du ménage, chez les 6-20 ans, chez les natifs des campagnes des Ardennes ou encore entre domestiques et commis. Sans qu'on puisse parler de populations radicalement différentes, il est clair que les partants entre deux recensements annuels et entre deux recensements quinquennaux ne sont pas exactement les mêmes et que les deux populations ne se confondent pas de manière absolue.

## 6. La variable professionnelle

À ce stade, nos analyses ont pris en compte l'ensemble de la population carolopolitaine à deux moments différents, en 1864 et 1875, et sur des durées d'observation variant de un à cinq ans, ce qui nous a conduit à éliminer un facteur qui paraît *a priori* important : la profession. Ce choix s'imposait dans la mesure où une large partie de l'échantillon – la plupart des femmes et une grande partie des enfants – n'ont pas de profession mentionnée dans les registres de recensement. Il nous a paru cependant indispensable de tester cette variable, quitte à réduire le champ d'observation aux hommes, pour lesquels les agents recenseurs mentionnent en général une activité.

### *La mobilité par profession*

Les modèles envisagés jusqu'ici ont mis en évidence une triple division entre les natifs de Charleville, stables, les Français non-natifs qui repartent plus ou moins vite, et les Belges qui ont une tendance certaine à s'installer durablement à Charleville, une fois achevé le gros effort d'une immigration dans cette ville pour eux étrangère. Ces différences apparentes de logiques migratoires sont rapportées ici à des vecteurs géographiques et nationaux, mais il est possible qu'elles recourent une diversité professionnelle non prise en compte pour l'instant dans le modèle. Une partie des professions exercées à Charleville est ainsi de droit réservée à des nationaux ou de fait destinée à des natifs, pour des raisons évidentes de transmission intergénérationnelle.

Pour prendre en compte la variable professionnelle, nous avons concentré notre attention sur les hommes. Une première analyse concerne ceux de six ans et plus, soit 456 individus, dont 92 n'ont pas de profession déclarée, généralement parce qu'il s'agit d'enfants ou d'adolescents.

---

71. Signalons que la prise en compte de la présence en 1859 capte une partie des effets de l'origine géographique, voir en annexe.



C'est pourquoi une seconde mesure ne prend en compte que les hommes majeurs, soit 321 individus ; il n'y a plus alors que huit individus sans profession mentionnée.

Nous avons constitué ensuite à partir des dizaines de professions déclarées des catégories socio-professionnelles *ad hoc*, qui cherchent à rendre compte de plusieurs aspects : le degré de qualification mais aussi l'autonomie, notamment en intégrant l'opposition entre professions indépendantes et l'ensemble des salariés/employés, et surtout en tenant compte de la spécificité des domestiques. La situation des employés des administrations publiques ou des chemins de fer<sup>72</sup>, dont le recrutement ne se fait pas sur une échelle locale, a aussi été prise en considération dans une catégorie spécifique. Enfin, il fallait bien essayer de dégager le cas des individus recensés comme « ouvriers », avec toutes les ambiguïtés de cette terminologie<sup>73</sup>, de celui du monde de l'artisanat. Nous avons abouti à un classement des professions autour de onze catégories (Tableaux 7 et 8).

L'analyse descriptive de la mobilité par profession à Charleville à un an ou à cinq ans laisse apparaître un certain nombre de caractéristiques nettes selon les professions. Elle indique une forte mobilité des domestiques d'une année sur l'autre et à cinq ans. Les ouvriers et les journaliers présentent une mobilité systématiquement supérieure à la moyenne des hommes de plus de six ans (Tableaux 4a-c). Le cas des commis et employés du privé suppose de prendre en compte les âges des individus. En effet, les taux de mobilité sont faibles au-delà de 21 ans (Tableau 8) mais augmentent sensiblement si on intègre les 6-20 ans. Ce sont donc les jeunes commis et garçons de boutique qui bougent, mais la catégorie se stabilise une fois atteint l'âge adulte. À l'inverse, malgré certaines variations imputables à la faiblesse numérique de certains échantillons, on observe une plus grande stabilité géographique des commerçants et petits entrepreneurs, ainsi que des artisans.

---

72. Dans cette catégorie, on compte les fonctionnaires de l'État, de la municipalité, les membres du clergé et employés des Églises dans la mesure où ils sont alors rémunérés par l'État concordataire, enfin les salariés des compagnies de chemin de fer.

73. Nous avons choisi de considérer comme « ouvriers » ceux qui sont désignés comme tels dans le recensement de 1864, en ajoutant une poignée d'intitulés manifestement ouvriers : contremaître, pudeleur... Au total, le groupe ouvrier dépasse la centaine d'individus et est le plus fourni du corpus. Nous en avons séparé les individus désignés comme « journaliers », car nous ne pouvons être certains de leur secteur d'activité principal. Il est vraisemblable que la plupart de ces journaliers travaillent comme ouvriers dans les établissements carolopolitains. La catégorie « Autres professions », la moins fournie de toutes, est une catégorie résiduelle, assez disparate, qui comprend aussi bien des travailleurs de la terre, fermier, cultivateur, jardinier, que des scieurs de long ou un porte-sacs. Il est clair que la plupart relèvent des classes populaires.

Tableau 7. *Mobilité des hommes de six ans et plus hors de Charleville, par profession*

<i>Profession</i>	<i>à un an</i>				<i>à cinq ans</i>	
	<i>1864-1865</i>		<i>1875-1876</i>		<i>1864-1869</i>	
	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>
Sans profession	91	5,5	137	10,2	91	20,9
Domestique	8	25,0	9	22,2	8	37,5
Commis/garçon/employé du privé	41	19,5	44	13,6	41	29,3
Journalier	23	13,0	44	20,5	23	34,8
Employé du « public »/cheminot	42	16,7	50	10,0	40	45,0
Profession libérale	13	15,4	21	9,5	13	23,1
Marchand/commerçant/petit entrepreneur	32	6,3	54	9,3	30	10,0
Rentier	25	20,0	23	0,0	22	18,2
Ouvrier	124	13,7	68	16,2	123	30,9
Artisan	36	2,8	94	13,8	35	11,4
Autres professions	17	11,8	19	15,8	16	37,5

Tableau 8. *Mobilité des hommes de 21 ans et plus hors de Charleville, par profession*

<i>Profession</i>	<i>à un an</i>				<i>à cinq ans</i>	
	<i>1864-1865</i>		<i>1875-1876</i>		<i>1864-1869</i>	
	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>	<i>effectifs</i>	<i>% mobile</i>
Sans profession	8	0,0	13	23,1	8	37,5
Domestique	7	28,6	7	14,3	7	42,9
Commis/garçon/employé du privé	25	12,0	37	5,4	25	12,0
Journalier	21	9,5	38	21,1	21	33,3
Employé du « public »/cheminot	41	17,1	49	8,2	39	46,2
Profession libérale	13	15,4	20	10,0	13	23,1
Marchand/commerçant/petit entrepreneur	31	3,2	54	9,3	29	6,9
Rentier	25	20,0	23	0,0	22	18,2
Ouvrier	99	14,1	54	20,4	98	29,6
Artisan	34	0,0	81	14,8	33	9,1
Autres professions	17	11,8	18	11,1	16	37,5

Ces résultats vont plutôt dans le sens de ceux de l'histoire sociale des populations du XIX<sup>e</sup> siècle qui a beaucoup écrit sur la mobilité du monde ouvrier, en particulier dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle, à partir de l'exemple des flux de travailleurs célibataires convergeant vers les garnis et pensions des villes. Par la suite, son instabilité supposée par rapport aux différentes couches bourgeoises est apparue cependant moins assurée qu'il n'y paraît. À Milan, par exemple, Olivier Faron a montré que ce type de populations ouvrières extrêmement volatiles perd en importance dans la seconde partie

du siècle avec, d'une part, le développement des fabriques qui nécessitent une main-d'œuvre ouvrière plus qualifiée et recrutée dans des régions plus éloignées et avec, d'autre part, le développement des institutions de soutien interne au monde ouvrier – les sociétés mutuelles<sup>74</sup>. La transformation du tissu industriel de Charleville dans les années 1850-1860 autour de grands établissements, l'absence apparente de garnis et d'habitants logés iraient, dans notre cas, également plutôt dans ce sens. On constate en effet à Charleville que la mobilité des ouvriers n'est pas beaucoup plus forte que la moyenne. On notera cependant que les ouvriers ne connaissent pas le phénomène de stabilisation à l'âge adulte que l'on rencontre chez les commis et employés du privé.

### ***Les facteurs de la mobilité des hommes à cinq ans***

La réduction de l'effectif résultant de l'exclusion des femmes de notre échantillon rend difficile et très fragile une analyse des départs à un an, car à peine une cinquantaine d'individus quittent Charleville dans la période, ce qui aboutit à des effectifs minuscules par catégorie professionnelle. C'est pourquoi nous ne présentons pas ici de modèle de la mobilité des hommes à un an<sup>75</sup>. Néanmoins, on s'aperçoit aisément (Tableaux 7 et 8) qu'en chiffres bruts, les artisans d'une part et les marchands/commerçants/petits entrepreneurs semblent d'emblée les plus stables.

En revanche, on a pu élaborer une méthode statistique beaucoup plus satisfaisante pour expliquer les départs à cinq ans dans la période 1864-1869. Nous avons donc repris la plupart des variables des modèles précédents, mais en avons abandonné deux : le sexe, puisqu'il n'y a que des hommes dans l'échantillon ; et la position dans le ménage. Ce dernier point mérite explication : la suppression de cette variable s'avère nécessaire par le fait que celle-ci interférerait trop avec celle de la profession, ne serait-ce que parce que « commis/garçons » et « domestiques » apparaissent comme des modalités dans les deux variables. Une analyse des différentes variations montre que la modalité de référence la plus pertinente pour ce qui concerne les propensions au départ est constituée par le groupe des marchands/commerçants/petits entrepreneurs, qui apparaissent comme un groupe très stable et assez fourni en effectif.

---

74. O. FARON, 1997, p. 523-524.

75. Les analyses de mobilité à un an des hommes que nous avons effectuées laissent planer un doute sérieux sur la validité globale des modèles sans pour autant faire apparaître de comportement significativement différent d'une profession par rapport à une autre.

Les résultats du modèle apparaissent dans le Tableau 9 (logit). On retrouve sans surprise les effets de l'âge – émigration plus forte des jeunes générations dans le modèle appliqué aux hommes de 6 ans et plus – signalés dans les précédents modèles et de certaines origines – natifs des Ardennes rurales ou urbaines, départements français éloignés. On notera cependant que les natifs des départements voisins n'apparaissent plus comme plus instables que les natifs de Charleville, ce qui suggère un lien direct avec les professions que les premiers exercent. Concernant la variable professionnelle, nous obtenons des effets statistiquement significatifs à 10 %, voire à 5 % lorsque les catégories considérées sont assez étoffées au plan des effectifs. Les résultats confirment certaines conclusions précédentes, en particulier le plus fort taux de départ des domestiques et des commis/garçons/employés du privé, pour les hommes de six ans et plus, et non pour les hommes de plus de vingt et un ans comme nous l'avons signalé plus haut. Mais, surtout, les ouvriers, tout comme les « journaliers », c'est-à-dire en règle générale des travailleurs manuels sans qualification, apparaissent bien comme plus mobiles que d'autres professions, et notamment que le vaste ensemble des membres de la petite et moyenne bourgeoisie auquel correspond la catégorie marchand/commerçant/petit entrepreneur. Il s'agit dans ce dernier cas d'un groupe où l'activité indépendante s'appuie sur la propriété d'un appareil productif ou d'un commerce dans la ville, dont les effets stabilisateurs sont évidents, comme cela a d'ailleurs été observé aussi à Lyon ou Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>. L'existence de ce patrimoine à caractère professionnel, même réduit, explique d'ailleurs sans aucun doute que les artisans n'apparaissent pas significativement différents en termes d'émigration du monde des commerçants et entrepreneurs, et se distinguent en revanche du monde des ouvriers avec lesquels ils s'entremêlent pourtant par beaucoup d'autres traits<sup>77</sup>.

Toutefois, la compréhension du facteur professionnel ne se confond pas avec une simple opposition « monde ouvrier » *versus* « petite et moyenne bourgeoisie ». Parmi les catégories socio-professionnelles les plus susceptibles de quitter la ville dans les cinq ans, nous trouvons également les employés du public, pour les hommes majeurs. Il s'agit dans ce dernier cas d'un conglomérat important d'individus travaillant pour l'État ou la municipalité – impôt, police, poste, cantonnier, garde-champêtre, sergent d'octroi –, ou encore pour les nouveaux chemins de fer – garde-frein,

---

76. Voir J.-L. PINOL, 1991, chapitre 7.

77. Parmi les hommes de vingt et un ans et plus, le fait d'être ouvrier a un effet statistiquement significatif à 5 % (odds ratio de 3,95) par rapport au fait d'être artisan sur la propension à quitter Charleville à cinq ans.

Tableau 9. *Départs de Charleville entre 1864 et 1869*  
(modèle avec variable professionnelle)

	6 ans et plus (441 observations)			21 ans et plus (310 observations)		
	Odds Ratio	Std. Error	P >  z	Odds Ratio	Std. Error	P >  z
<i>Origine : référence = Charleville</i>						
Communes limitrophes	2,083 776	1,073 491	0,154	1,481 004	1,000 491	0,561
Ardennes rurales	2,273 112	0,714 763 6	0,009	3,014 472	1,237 678	0,007
Ardennes urbaines	3,157 437	1,758 615	0,039	3,464 614	2,264 532	0,057
Départements voisins	0,749 3471	0,532 168 4	0,685	0,828 134 5	0,7206 935	0,828
Départements éloignés	6,748 036	3,205 334	0,000	7,007 103	3,845 196	0,000
Belgique	1,782 791	0,793 647 3	0,194	1,326 162	0,736 235 2	0,611
Autres pays étrangers	1,078 109	1,319 85	0,951	2,783 804	3,598 38	0,428
Origine indéterminée	2,417 161	1,683 792	0,205	2,996 615	2,535 171	0,195
<i>Âge en 1864 : référence = 31-50 ans</i>						
6-20 ans	3,293 348	1,317 969	0,003			
21-30 ans	2,077 595	0,717 237 5	0,034	1,780 178	0,629 584 7	0,103
51 ans et plus	1,360 577	0,531 009	0,430	1,127 949	0,451 886 5	0,764
<i>Profession déclarée en 1864 : référence = marchand/commerçant/petit entrepreneur</i>						
Sans profession	4,369 258	3,828 788	0,092	13,102 060	14,814 2	0,023
Domestique	2,483 939	1,209 778	0,062	14,907 280	17,180 73	0,019
Commis/garçon/employé du privé	3,918 291	2,430 082	0,028	2,285 993	2,307 371	0,413
Journalier	4,074 217	2,231 876	0,010	9,377 434	8,570 374	0,014
Employé du « public »/cheminot	2,814 146	2,311 577	0,208	10,547 010	8,955 426	0,006
Profession libérale	0,689 446 1	0,528 529 2	0,628	5,883 926	6,128 783	0,089
Rentier	1,967 807	1,497 838	0,374	5,321 270	5,220 254	0,088
Ouvrier	3,262 397	1,378 982	0,005	7,363 145	5,975 118	0,014
Artisan	0,901 432 8	0,690 758 5	0,892	1,862 023	1,876 512	0,537
Autres professions	4,746 227	3,290 865	0,025	11,377 160	10,766 58	0,010
<i>Nombre de ménages avec homonymes en 1864 : référence = 0</i>						
1 ou 2	0,979 704 7	0,321 435 9	0,950	1,910 162	0,804 334	0,124
3 à 8	1,015 846	0,352 854 2	0,964	1,712 184	0,774 333 4	0,234
9 et plus	0,647 313 9	0,235 552 3	0,232	1,177 339	0,534 749 8	0,719
	LR chi2(24) = 55,49 Prob > chi2 = 0,0003			LR chi2(23) = 50,19 Prob > chi2 = 0,0009		

sous-chef de gare –, voire dans quelques cas pour l'Église concordataire – chantre, aumônier. Il comprend aussi des professions plus prestigieuses et élevées telles que président du tribunal, professeur ou percepteur. Dans ce groupe, la mobilité professionnelle est souvent étroitement liée à la mobilité géographique, et épouse non des logiques de territoire, mais celles de l'administration publique et des grandes sociétés implantées sur un vaste espace – la Compagnie de l'Est –, ce qui aboutit à des mutations fréquentes. On ne s'étonnera pas de les trouver aux côtés des ouvriers pour ce qui est de la propension au départ, même si le mécanisme favorisant l'émigration rapide n'est pas semblable. Charleville n'est d'ailleurs pas isolé en la matière. Olivier Faron, dans son travail sur Milan, a constaté que dans les années 1850, les professions des chefs de famille qui sont les plus touchées par le phénomène d'émigration sont, outre les étudiants, les religieux et les négociants, les fonctionnaires, et non les ouvriers<sup>78</sup>.

\*

Ce qui retient tout d'abord l'attention, au terme de cette enquête sur la mobilité géographique des habitants de Charleville, est incontestablement l'intensité du brassage de la population de cette petite ville en termes d'émigration à très court terme ou à moyen terme. Les niveaux de départ atteints à Charleville se rapprochent, parfois dépassent, ceux des grandes métropoles françaises, européennes ou américaines au XIX<sup>e</sup> siècle. Le renforcement du caractère industriel de la ville lors de la croissance économique du Second Empire n'est évidemment pas étranger à l'importance de ces mouvements de populations puisque les ouvriers forment effectivement une des catégories les plus instables de la population de Charleville. Toutefois, d'autres catégories que l'on ne peut assimiler aux classes populaires sont également très volatiles, les domestiques, mais aussi les employés des administrations publiques et des compagnies de chemin de fer en plein développement à cette époque. La variable professionnelle est loin d'être cependant la seule qui pèse sur le départ : l'âge, l'origine et la position dans le ménage ont un impact évident. En outre cette forte mobilité, à court terme du moins en l'état actuel de nos données, se vérifie également après la chute du Second Empire. Charleville continue de profiter d'une certaine prospérité économique, cette fois en partie liée au rapatriement de certaines activités d'Alsace-Moselle, sans que soit notablement modifié le rythme annuel des départs.

---

78. O. FARON, 1997, p. 464. Le faible taux d'émigration des ouvriers milanais est lié au fait que, contrairement à Charleville, la capitale de la Lombardie fait figure de terminus dans le parcours migratoire des membres des classes populaires.

La possibilité d'étudier la mobilité à brève échéance constitue sans doute l'un des grands atouts de l'enquête « Charleville », d'une part, parce que les sources permettant ce type d'approches sont rares et qu'en conséquence les historiens privilégient en général les analyses de mobilité à cinq ans, d'autre part, parce qu'il apparaît que les variables examinées ici ne jouent pas tout à fait de la même manière si l'on considère la mobilité à brève échéance (un an) et celle à moyen terme (cinq ans). Les populations qui migrent l'année suivante et celles qui le font cinq ans après le recensement initial d'observation ont certes beaucoup de caractéristiques communes, mais également certaines singularités propres qui interdisent de les confondre totalement. Ainsi les commis observent-ils un rythme de la migration décalé par rapport au monde des domestiques. Il y a en tous les cas ici, nous semble-t-il, un terrain à explorer davantage sur de nouveaux échantillons dans différents contextes politiques et économiques. La base « Charleville » devrait ainsi permettre, à terme, de mieux comprendre les rythmes de la mobilité urbaine en France au XIX<sup>e</sup> siècle et les formes qu'elle prend en tenant compte de manière plus fine des attributs socio-économiques des individus concernés.

### Bibliographie

- BOURDELAIS, Patrice, « L'industrialisation et ses mobilités, 1836-1936 », *Annales ESC*, 5, 1984, p. 1009-1019.
- BRESCHI, Marco & MANFREDINI, Matteo, « Coresident and Non-coresident Kin in a Nineteenth-Century Italian Rural Community », *Annales de démographie historique*, 1, 2005, p. 157-172.
- , « Individual and Family Mobility. First results from an analysis on two Italian rural villages », in Dominique BARJOT & Olivier FARON (dir.), *Migrations, cycle de vie et marché du travail*, *Cahiers des Annales de démographie historique*, 3, 2002, p. 43-63.
- CART, Michel, « L'expansion de Charleville de 1860 à 1900 : "La poussée vers l'Est" », *Revue historique ardennaise*, 29, 1994, p. 5-62.
- CART, Michel *et al.* (dir.), *Charleville-Mézières*, Paris, Bonneton, 1991.
- DUPÂQUIER, Jacques & LE MÉE, René, « La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914 », in Jacques DUPÂQUIER (dir.), *Histoire de la population française, de 1789 à 1914*, tome 3, Paris, PUF, 1989, p. 15-61.
- EGGERICKX, Thierry, « Les migrations internes en Wallonie et en Belgique de 1840 à 1939 : un essai de synthèse », in Thierry EGGERICKX & Jean-Paul SANDERSON (dir.), *Histoire de la population de la Belgique et de ses territoires*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2010, p. 293-336.
- FARON, Olivier, *La ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX<sup>e</sup> siècle (1811-1860)*, Rome, École française de Rome, 1997.
- FAURE, Alain, « Les racines de la mobilité populaire à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle », in Odile BENOIT-GUILBOT (dir.), *Changer de région, changer de métier, changer de quartier*.

- Recherches en région parisienne*, Nanterre, Recherches pluridisciplinaires de l'université de Paris-X Nanterre, 1982, p. 103-119.
- GAIER, Claude, *Cinq siècles d'armurerie liégeoise*, Allier, Éditions du Perron, 1996.
- HAHN, François-Joseph & PINOL, Jean-Luc, « La mobilité d'une grande ville : Strasbourg de 1870 à 1940 (présentation de l'enquête et premiers résultats) », *Annales de démographie historique*, 1995, p. 197-210.
- HATT-DIENER, Marie-Noëlle, *Strasbourg et Strasbourgeois à la croisée des chemins. Mobilités urbaines. 1810-1840*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004.
- HUBERT, Jean, *Histoire de Charleville depuis son origine jusqu'en 1854*, Charleville, Chez l'auteur, 1854.
- KATZ, Michael B., *The people of Hamilton, Canada, West. Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City*, Cambridge Massachusetts and London, Harvard University Press, 1975.
- LE MÉE, René « Les villes de France et leur population de 1806 à 1851 », *Annales de démographie historique*, 1989, p. 321-393.
- LEBOUTTE, René & OBOTELA, Roberto, « Les registres de population en Belgique. Genèse d'une technique administrative et d'une source de démographie historique », *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 154, 1988, p. 289-305.
- LÉVY-VROELANT, Claire, *La famille et la ville au XIX<sup>e</sup> siècle : Versailles*, EHESS, thèse de doctorat, 1988a.
- , « Fragilité de la famille urbaine au XIX<sup>e</sup> siècle : itinéraires versaillais de 1830 à 1880 », *Population*, 3, 1988b, p. 639-658.
- , « Séjourner ou demeurer à Versailles au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les Annales de la recherche urbaine*, 41, 1989, p. 27-33.
- MOCH, Leslie Page, *Moving Europeans. Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press, 2003.
- ORIS, Michel, « La transition de la mobilité au XIX<sup>e</sup> siècle. L'expérience de Huy-sur-Meuse (Belgique) entre 1847 et 1900 », *Annales de démographie historique*, 1993, p. 191-225.
- PASLEAU, Suzy, « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales de démographie historique*, 1993, p. 227-250.
- PINOL, Jean-Luc, *Les mobilités de la grande ville. Lyon fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle*, Lyon, FNSP, 1991.
- (dir.), *Faire son chemin dans la ville*, *Annales de démographie historique*, 1, 1999.
- REHER, David, *Town and Country in Pre-industrial Spain. Cuenca (1550-1870)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- ROGERS, Andrei & CASTRO, Luis J., « Age patterns of migration: cause-specific profiles », in Andrei ROGERS (dir.), *Advances in multiregional demography*, Research Report 81-6, Laxenburg, Autriche, International Institute for Applied Systems Analysis, 1981, p. 125-159.
- VALLIN, Jacques, « La mortalité en Europe de 1720 à 1914 : tendances à long terme et changements de structure par sexe et par âge », *Annales de démographie historique*, 1989, p. 31-54.



**Annexe**

Tableau 10. *Départs de Charleville à un et cinq ans (échantillon global de 1864)*

	1864-1865 (887 observations)			1864-1869 (862 observations)		
	Odds Ratio	Std. Error	P> z	Odds Ratio	Std. Error	P> z
<i>Résidence 5 ans plus tôt : référence = présent à Charleville en 1859</i>						
Absent en 1859	2,889 899	0,691 544 2	0,000	2,322 957	0,423 126 2	0,000
<i>Position dans le ménage en 1864 : référence = chef de ménage ou épouse</i>						
Enfants	0,365 075 5	0,159 052 8	0,021	1,312 089	0,417 162 6	0,393
Apparentés	2,748 293	1,591 457	0,081	4,442 514	2,645 133	0,012
Domestiques	2,249 99	0,874 595 7	0,037	1,745 068	0,617 085	0,115
Commis/employés	2,250 399	1,564 245	0,243	3,809 12	2,787 23	0,068
<i>Origine : référence = Charleville</i>						
Communes limitrophes	0,925 597	0,458 272 6	0,876	1,642 378	0,577 989 2	0,159
Ardennes rurales	0,901 199 6	0,267 040 3	0,726	1,653 726	0,374 106 8	0,026
Ardennes urbaines	1,519 416	0,651 161 8	0,329	1,738 774	0,627 283 3	0,125
Départements voisins	1,143 855	0,593 839 3	0,796	2,091 067	0,823 104 3	0,061
Départements éloignés	1,256 903	0,518 192 4	0,579	2,460 462	0,822 936 1	0,007
Belgique	0,602 571 3	0,2605 748	0,241	1,385 461	0,440 242 1	0,305
Autres pays étrangers	1,061 184	0,9283 087	0,946	1,252 97	0,930 207 2	0,761
Origine indéterminée	2,331 404	1,251 687	0,115	2,108 583	1,034 06	0,128
<i>Âge en 1864 : référence = 31-50 ans</i>						
6-20 ans	2,209 714	0,986 603 3	0,076	1,291 585	0,441 018 7	0,454
21-30 ans	1,851 752	0,532 635	0,032	1,835 98	0,436 878 5	0,011
51 ans et plus	1,502 365	0,455 680 9	0,180	1,350 096	0,332 792 8	0,223
<i>Sexe : référence = homme</i>						
Femme	1,316 422	0,286 089 1	0,206	1,276 391	0,211 733 9	0,141
<i>Nombre de ménages avec homonymes en 1864 : référence = 0</i>						
1 ou 2	1,076 252	0,316 469	0,803	0,819 1076	0,182 966 6	0,372
3 à 8	1,385 437	0,406 208 2	0,266	1,027 703	0,234 738 6	0,905
9 et plus	0,961 477 9	0,302 176 4	0,901	0,730 764	0,173 241 1	0,186
	LR chi2(20) = 87,83 Prob > chi2 = 0,0000			LR chi2(20) = 98,83 Prob > chi2 = 0,0000		